Jeudi 14 Décembre 2023
Pose de la premiere pierre de la gendarmerie
30 ans d'aménagement du territoire
Cérémonie des vœux 2024
Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
©AlexandraDebas

CRÉDITS PHOTOS ET ARTICLES

Les photos utilisées sont créditées aux photographes suivantes ©AlexandraDebas & ©Labon3. Certaines sont issues de la photothèque ©Arve & Salève

Les images des articles sont issues de visuels extraits de la revue de presse basée sur la lecture du ©Dauphiné Libéré et ©Le Messager.

La photo en noir et blanc de la page 3 ainsi que l'article sur la gauche de la page 4 sont issus du ©Magazine municipal d'Arthaz PND datant du Printemps 1994

9 NOVEMBRE 1993

L'arrêté préfectoral n°93/72 entérine la création de la communauté de communes « Arve et Salève »

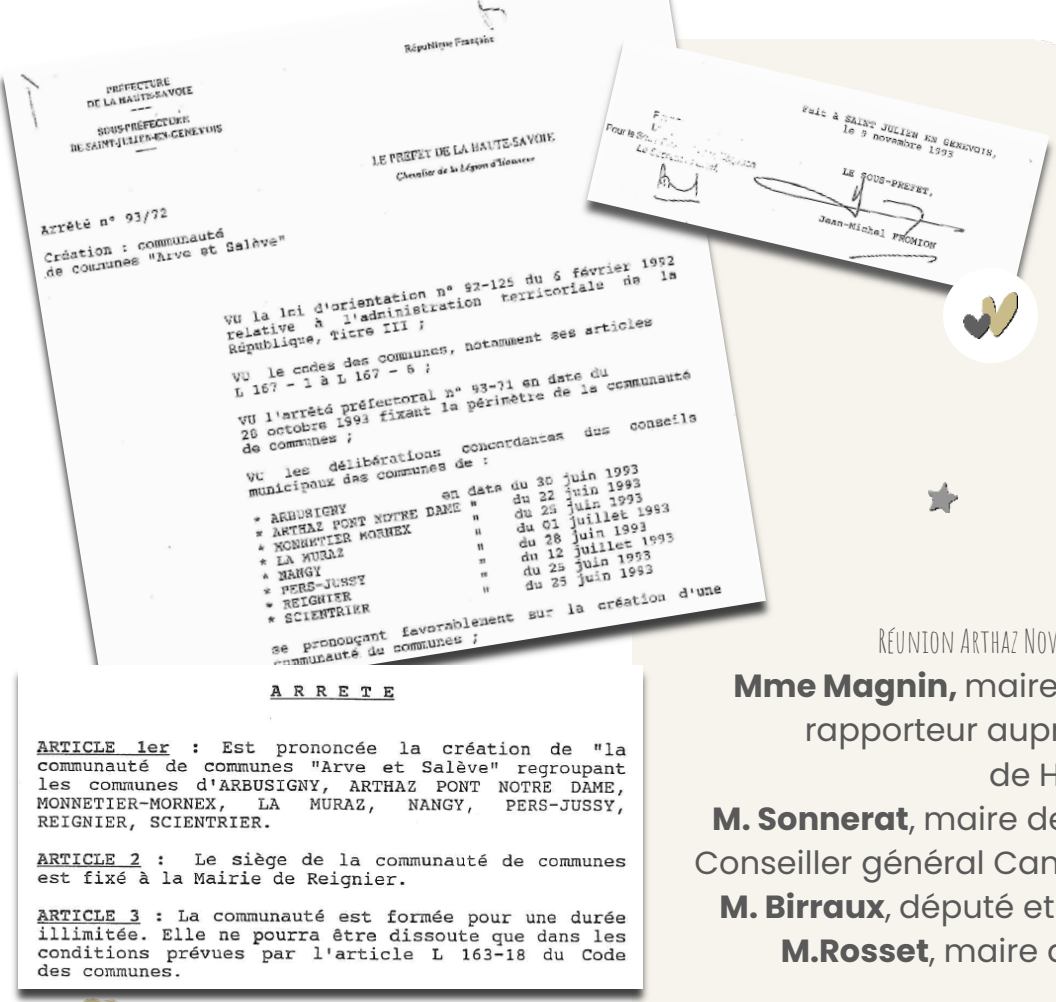

PREFECTURE
DE LA HAUTE-SAVOIE

SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrêté n° 93/72

Création : communauté
de communes "Arve et Salève"

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, Titre III ;

VU le codes des communes, notamment ses articles L 167 - 1 à L 167 - 6 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 93-71 en date du 28 octobre 1993 fixant la périmètre de la communauté de communes ;

VU les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de :

* ARBUSIGNY	en date du	30 juin 1993
* ARTHAZ PONT NOTRE DAME	"	du 22 juin 1993
* MONNETIER MORNEX	"	du 25 juin 1993
* LA MURAZ	"	du 01 juillet 1993
* NANGY	"	du 28 juin 1993
* PERS-JUSSY	"	du 12 juillet 1993
* REIGNIER	"	du 25 juin 1993
* SCIENTRIER	"	du 25 juin 1993

se prononçant favorablement sur la création d'une communauté de communes ;

Fait à SAINT JULIEN EN GENEVOIS,
le 9 novembre 1993

LE SOUS-PREFET,

Jean-Michel PROMION

A R R E T E

ARTICLE 1er : Est prononcée la création de "la communauté de communes "Arve et Salève" regroupant les communes d'ARBUSIGNY, ARTHAZ PONT NOTRE DAME, MONNETIER-MORNEX, LA MURAZ, NANGY, PERS-JUSSY, REIGNIER, SCIENTRIER.

ARTICLE 2 : Le siège de la communauté de communes est fixé à la Mairie de Reignier.

ARTICLE 3 : La communauté est formée pour une durée illimitée. Elle ne pourra être dissoute que dans les conditions prévues par l'article L 163-18 du Code des communes.

RÉUNION ARTHAZ NOVEMBRE 1993 (DE G. À D.)

Mme Magnin, maire de Gaillard, rapporteur auprès du Préfet de Haute Savoie
M. Sonnerat, maire de Pers-Jussy Conseiller général Canton Reignier
M. Birraux, député et VP du CG74
M.Rosset, maire d'Arthaz PND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE

C'est par une belle soirée de l'automne 1993 qu'elle a vu le jour, timide, sans faire de bruit, née de la volonté d'une poignée de Communes (le canton de REIGNIER moins FILLINGES plus ARTHAZ) qui après de multiples réunions de travail avaient décidé d'unir leur destin.

Afin de mieux comprendre l'importance de cet événement capital qu'est la naissance de cette communauté de communes remontons quelque peu dans le temps.

La FRANCE compte à elle seule plus de 36 700 communes, soit plus que les onze autres pays de l'UNION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE réunis.

L'état tirant des leçons des constants échecs des politiques de fusion entre communes amorcées depuis 1978, a décidé de mettre en place un processus de regroupement dont l'ambition est de réaliser la modernisation institutionnelle dont la FRANCE a besoin. En effet, l'intégration territoriale et fiscale à laquelle nous devrions assister dans les années à venir n'est pas sans rappeler celles des États membres de l'Union Économique Européenne. La loi du 6 février 1992 consiste à mettre en place dans chaque département une structure permanente de réflexions et de débats : la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) commission présidée par le préfet, mais composée uniquement d'Élus locaux.

Pour notre territoire c'est Mme Renée MAGNIN Maire de GAILLARD qui fut chargée par le Préfet d'être le rapporteur. Elle dut prendre contact avec les représentants des 8 communes concernées : ARTHAZ PONT NOTRE DAME - ARBUSIGNY - LA MURAZ - MONNETIER-MORNEX-ESSERT SALEVE - NANGY - PERS JUSSY - REIGNIER - ESERY - SCIENTRIER

Ces communes représentant une population globale de 11 400 habitants.

Chaque conseil municipal a élu ses délégués, qui siégeront au conseil d'administration de la communauté de communes (ARTHAZ PONT NOTRE DAME est représentée par Messieurs Jean-Luc MEYNET, Philippe METRAL, Guy RENOULET).

De gauche à droite : M. Gay ex-secrétaire principal de la sous-préfecture de St Julien, Mme Magnin maire de Gaillard, rapporteur auprès du préfet de Haute-Savoie, M. Sonnerat maire de Pers Jussy conseiller général du canton d... M. Binaux député, vice-président du Conseil Général. M. Rosse... Arthaz P.N.D.

Ces délégués ont, à leur tour, élu l'un d'entre eux pour représenter leur Commune au sein du bureau de la Communauté. (ARTHAZ P.N.D. est représentée par M. Guy RENOULET). Puis lors de l'Assemblée constitutive, les délégués des huit communes (21 délégués) ont élu leur président et sept vice-présidents :

PRÉSIDENT : Monsieur Maurice SONNERAT Maire de PERS-JUSSY Conseiller Général du Canton de REIGNIER

Vice-Président : Monsieur Guy RENOULET Maire Adjoint d'ARTHAZ P.N.D.

Monsieur Frédéric GERMAIN Maire d'ARBUSIGNY

Monsieur Noël JACQUEMOND Maire de la MURAZ

Monsieur André CHARPIN Maire de MONNETIER-MORNEY-ESSERT-SALEVE

Madame Fabienne VITTOZ Maire de NANGY

Monsieur Joseph MONTANT Maire Adjoint de REIGNIER-ESERY

Monsieur Raymond DUVERNAY Maire de SCIENTRIER

Le bureau a décidé de baptiser la nouvelle communauté de communes «ARVE ET SALÈVE».

A peine créée cette communauté s'est mise au travail. Ses membres estiment souhaitable que l'accent soit mis, dès la première année de fonctionnement, sur la protection de l'environnement et en particulier, sur la lutte contre les décharges sauvages par la création de déchetteries, la mise en place d'un réseau de collecte sélective pour les bouteilles de verre et de plastique, la récupération des monstres (canapé, meuble, frigo etc...)

La création de deux déchetteries s'avère nécessaire l'une sur la rive gauche de l'ARVE (REIGNIER) l'autre sur la rive droite (NANGY)

Dans le but d'un meilleur développement économique les zones artisanales et d'activité économique existant actuellement sur le territoire de la communauté ont été recensées et leurs caractéristiques définies. Il semble intéressant, afin de faire mieux connaître la région ARVE et SALÈVE et ses atouts aux décideurs, que les résultats de cette compilation soient diffusés par la réalisation d'une plaquette.

Beaucoup d'autres vastes projets sont à l'étude et seront traités par la Communauté de Communes : aménagement de l'Espace Rural en ce qui concerne l'encouragement et la promotion du tourisme vert (gîtes ruraux, fermes, auberges, camping etc...) élaboration des programmes locaux intercommunaux de l'habitat. Souhaitons vie et prospérité à cette toute jeune et déjà si dynamique communauté de Communes porteuse de tous nos espoirs.

Guy RENOULET Maire Adjoint
Vice président de la communauté
de communes Arve et Salève

Présidence Arve & Salève - 1993

M. Maurice Sonnerat, maire de Pers-Jussy, conseiller général du canton de Reignier

VICES-PRESIDENTS

M. Guy Renoulet, maire adjoint Arthaz
M. Frédéric Germain, maire Arbusigny
M. Noël Jacquemoud, maire La Muraz
M. André Charpin, maire Monnetier-Mornex-Esserts-Salève
Mme Fabienne Vittoz, maire Nangy
M. Joseph Montant, maire adjoint Reignier
M. Raymond Duvernay, maire Scientrier

DEPUIS 30ANS, LES 7 PRÉSIDENTS TRAVAILLENT AUX CÔTÉS DES MAIRES DES 8 COMMUNES

1993/1995 MAURICE SONNERAT (PERS-JUSSY)

1995/1998 FABIENNE VITTOZ (NANGY)

1998/2004 JEAN FRANÇOIS CICLET (REIGNIER-ESERY)

2004 / 2008 GUY RENOULET (ARTHAZ PND)

2008 / 2014 NOËL JACQUEMOUD (LA MURAZ)

2014 / 2020 LOUIS FAVRE (PERS-JUSSY)

2020 ... SEBASTIEN JAVOGUES (REIGNIER-ESERY)

EN 30 ANS, ARVE & SALÈVE A DÉMÉNAGÉ 3 FOIS SUR REIGNIER ESERY

1993 à 1997 : Appartement au RDC de l'immeuble « Le Central »

1997 à 2006 : Immeuble Le Florin (ancienne perception)

2006 : Installation dans la maison Cécile Bocquet

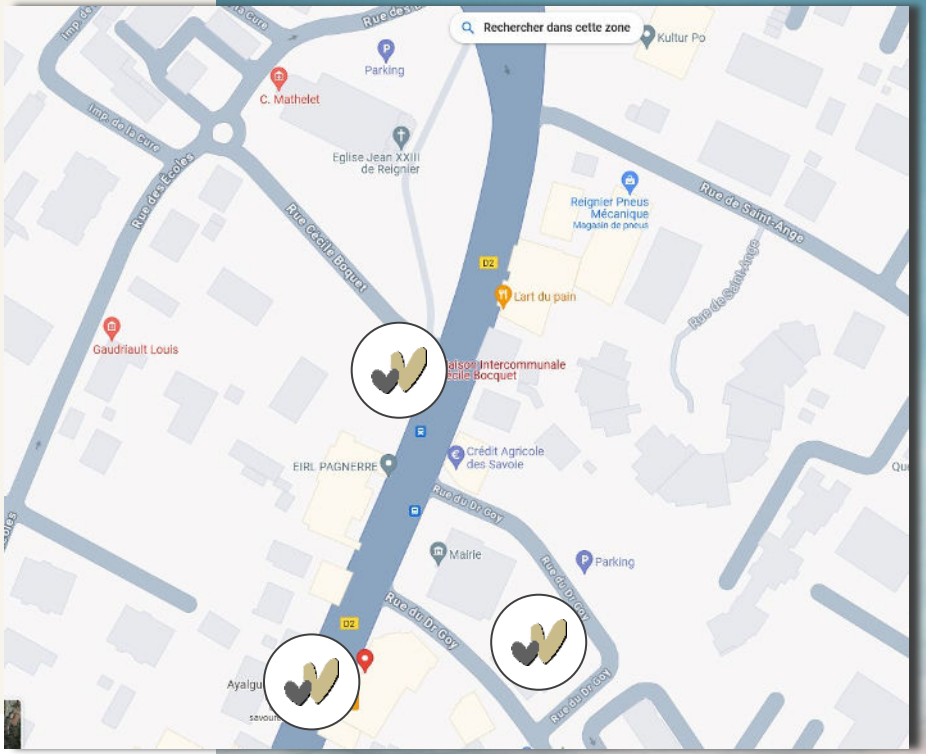

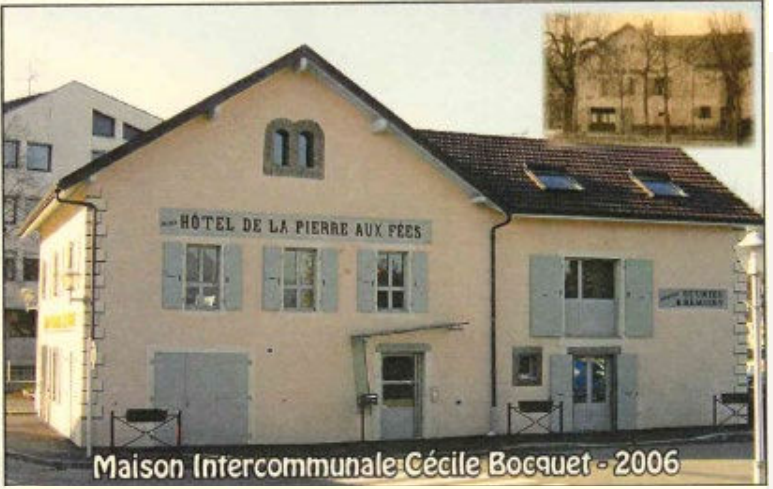

L'équipe de la Communauté
de Communes Arve et Salève et
du Syndicat Intercommunal de Bellecombe,

vous remercie de votre présence
à l'inauguration du 1er décembre 2006
de la Maison Intercommunale
Cécile Bocquet.

Inauguration des bureaux de la maison Cécile Bocquet le 1er décembre 2006

Après avoir été rachetée à la commune de Reignier-Esery en 2003 , la maison Cécile Bocquet devient intercommunale et fait l'objet de grands travaux pour accueillir les bureaux de la communauté de communes Arve & Salève et du Syndicat Rocailles Bellecombe.

2020

Les bureaux du SRB déménagent à Fillinges

Les travaux de la maison Cécile Bocquet pour installer Arve & Salève * 2004-2006

©Arve & Salève

L'INAUGURATION OFFICIELLE COUVERTE PAR LA PRESSE

REIGNIER Dauphiné Libéré le 1/12/05

Arve et Salève dans ses murs

Le président, en compagnie du personnel s'activant au déménagement.

Aujourd'hui, la Communauté de communes Arve et Salève, présidée par M. Guy Renoulet intègre ses nouveaux bureaux dans la maison Cécile Bocquet, place de l'Eglise. Ces derniers, spacieux et très lumineux, sur deux niveaux, jouxtent ceux du Syndicat de Bellecombe avec une entrée commune. La première réunion prévue est programmée pour le Scott, Schéma de Cohérence Territorial, dès lundi soir 18 h. L'inauguration est prévue début janvier, à l'occasion des vœux. ■

REIGNIER-ÉSERY Dauphiné Libéré le 14/12/06

La communauté de communes a sa maison

Ils étaient presque tous là pour inaugurer cette fameuse maison Cécile Bocquet qui servira de lieu d'accueil pour la communauté de commune Arve et Salève et du Syndicat de Bellecombe.

Autour du président Guy Renoulet, on retrouvait l'ensemble des maires de la communauté, mais aussi le sous-préfet de Saint-Julien, le député Birraux, le conseiller général Maurice Sonnerat, le sénateur Jean-Paul Amoudry et du conseiller régional Roger Vioud venus admirer le travail de 2 jeunes femmes architectes, Nelly Guyot et Isabelle Poulain, maître d'œuvre de l'ensemble. Le pari : faire entrer dans ces murs ancestraux des bureaux clairs et fonctionnels pour les deux entités.

Le président a brièvement retracé l'historique de cette bâtisse construite à la fin des années 1600 pour la mise en place d'un relais poste, puis transformé en hôtel et café-restaurant par trois générations de Bocquet pour environ 120 ans avant que Joseph Montant, alors maire de Reignier en 1985, n'obtienne la cession des biens de la part de Melle Cécile Bocquet, sous réserve que la maison soit rénovée et non démolie. En 1990, le Syndicat de Bellecombe s'y installe, suivi en 1995 par le syndicat intercommunal de voirie, précédent de peu l'installation d'une véritable intercommunalité.

Le coût total de l'opération s'élève à 780 000 € dont environ 565 000 € pour la rénovation.

La CCAS (communauté de communes Arve et Salève) gère environ 10 000 hectares pour plus de 15 000 habitants dans des domaines très divers, notamment les transports scolaires, la voirie, le ramassage des déchets et des poubelles et autres.

Tous les maires des huit communes concernées soit l'ensemble du canton de Reignier plus Arthaz moins Fillinges sont vice-présidents de la structure mise en place dès 1993 par Maurice Sonnerat alors maire de Pers-Jussy et conseiller général du canton. ❑

Les élus ont coupé le traditionnel ruban autour de M. le Sourréfet.

Le logo et le graphisme d'Arve & Saleve : une évolution au fil du temps

2010

2021

Le logo et le graphisme d'Arve & Salève : une évolution au fil du temps

2011
Nouvelle charte graphique

2012
Nouveau site Web

2023
Nouveau site Web

CCAS

Nouvelle identité visuelle pour les camions-benne

Cette semaine, les véhicules de la communauté de communes prennent des couleurs et les deux camions qui assurent la collecte des ordures ménagères affichent désormais un nouveau design plus identifiable. Depuis deux ans, la Communauté de communes Arve et Salève (CCAS) est engagée dans une démarche pour l'identité d'une charte graphique. Les covering des camions ont été réalisés dans le sens de cette charte. Logo de la CCAS, couleurs, "labels" au cœur de l'environnement, noms des huit communes de la CCAS... À noter aussi que des autocollants ont été créés pour rappeler aux habitants certaines règles à respecter pour le bon fonctionnement de la collecte.

A. GILARD

Deux camions bénéficient d'un nouveau design en accord avec la charte graphique de la CCAS.

au cœur d'un avenir plus vert

leve.fr

Arve & Salève

Le territoire Atout Cœur

ALE EXPRESS

ARVE ET SALÈVE
Communauté de communes : une nouvelle version pour le site internet

■ Une nouvelle version du site internet de la communauté de communes Arve et Salève (CCAV) est en ligne depuis mercredi. Après une grosse refonte de l'ancienne version devenue obsolète, la CCAV s'identifie désormais sous une nouvelle charte graphique. Plus accessible grâce à quatre labels "Territoire atout cœur", les internautes pourront avoir en un clic toutes les informations, plus rapidement et plus synthétiques. Ce travail de refonte, menée par la commission communication, est la première étape d'un projet d'identité du territoire actuellement mis en place.

L'évolution des compétences au cours des décennies / grandes dates

1993

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Protection et valorisation de l'environnement

1994

Dissolution du SISR : Syndicat scolaire du collège de Reignier

- Gestion du gymnase du collège + Transport scolaire

2000

Dissolution du SIVR : Syndicat intercommunal de voirie du canton de Reignier

- Entretien voiries
- Collecte et traitement des Ordures Ménagères

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES AU COURS DES DÉCENNIES / GRANDES DATES

2002 & 2004

Futur CHAL
2002 – Etude implantation
2004 - Etude, acquisition, viabilisation et réserves foncières

2008

Adoption de la taxe professionnelle Unique – TPU. Transfert des ZAE communales à Arve & Salève

2009

Gestion des transports publics

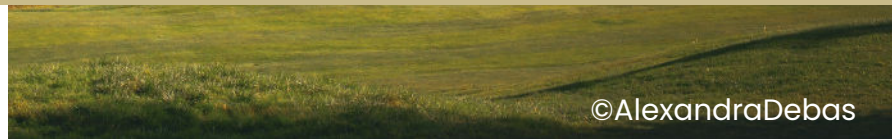

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES AU COURS DES DÉCENNIES / GRANDES DATES

2013

- Organisation et gestion des transports publics (T.A.D. & scolaire)
- Soutien au développement de la fibre

2016

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI

2017

Création du Service Commun Urbanisme - SCU

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES AU COURS DES DÉCENNIES / GRANDES DATES

2018

Transfert des compétences « Transport » au SM4CC Et « Mobilités nouvelles » au PMGF

2020 / 2021

Projet de Territoire

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES AU COURS DES DÉCENNIES / GRANDES DATES

2021

- Adoption du schéma directeur cyclable

2022

- Mise à jour des statuts

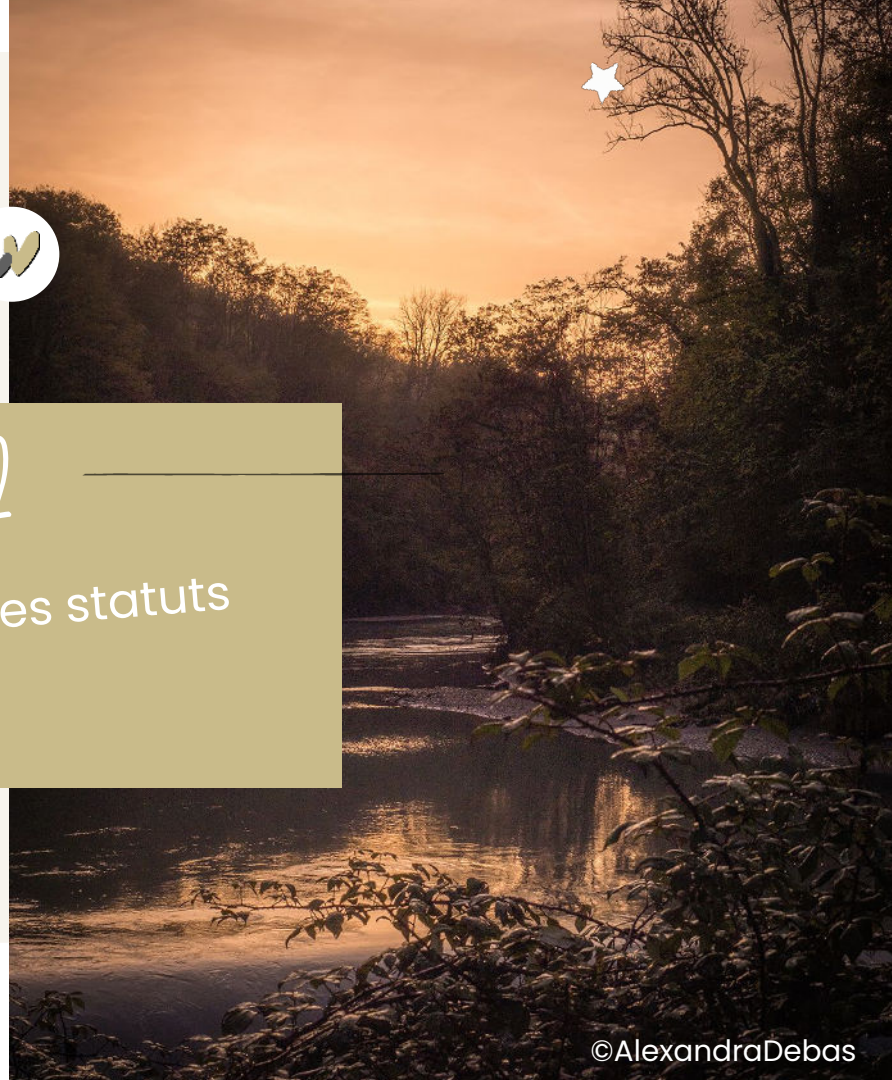

MOBILITÉ BUS

Depuis 1994, Arve & Salève détenait la compétence transport scolaire.
Ces compétences s'élargissent en 2009 avec le transport public.

Avec la création du SM4CC, ce sont 35 communes et 90 000 habitants qui bénéficient du service ProximiTi.

©Labon3

06/07/2012
Création du SM4CC - ProximiTi

15/07/2013
Premières lignes urbaines A, B, C

16/09/2013
Lancement du Transport à la Demande (T.A.D.)

08/09/2013
Ouverture de 9 nouvelles lignes ProximiTi

FAUCIGNY

PAYS ROCHOIS/ FAUCIGNY

Quatre intercommunalités créen un syndicat pour les transports

Jeudi après-midi, les présidents des communautés de communes de Faucigny Glières, du ays Rochois, d'Arve et Salève nsi que des quatre rivières aient réunis à La Roche-surron pour l'aboutissement de uatre années de discusion. Le Syndicat mixte des astre communautés de comunes (SM4CC) est né ce jourt son bureau désigné. Enstien avec son président Gilert Allard, maire de la mmune d'Eteaux.

DL : Comment va fonctionr le SM4CC ?

A. : « Le syndicat avait été éé par arrêté préfectoral le janvier. Nous avons installé s membres du bureau. Chaque communauté de commus va être représentée par ux personnes dans le buau. Le siège sera à la communauté de communes du Pays chois. La première réunion ra lieu le 13 juillet. Les servis vont travailler ensemble ns création de poste. »

t'est-ce qui a motivé à la éation de ce syndicat ?

Ce qui nous a fait réfléchir, est l'installation du centre spitalier Alpes-Léman à Final. Il n'y a pas beaucoup de ons de s'y rendre. À Annesse, ils ont pu rallonger leurs nes. Mais pour nous, en deors du conseil général, il n'y a s grand-chose. »

quelle échéance, les choses urront évoluer ?

Nous voulons améliorer les oses à court terme, mais c'est compliqué. On peut pense que c'est possible pour la rentrée 2013. Le SM4CC va travailler en cohérence avec le conseil général. »

Quelles sont les priorités pour la création de lignes de transport en commun ?

« Les lignes prioritaires sont celles qui desservent les espaces publics, les zones industrielles et commerciales et les centres bourgs importants, ainsi que les gares. »

Comment vous êtes-vous retrouvé à la présidence ?

« La nomination d'un maire d'une petite commune a du sens. Les quatre présidents des communautés de communes ont parlé entre eux puis ils m'ont fait cette proposition. Ils connaissent mon état d'esprit. L'intercommunalité m'intéresse. Quand on peut mutualiser des choses, je suis pour. Cela permet d'avancer. »

Propos recueillis par Cedran DE SAINTE LORETTE

Les 12 membres du bureau ont été élus à l'unanimité. Gilbert Allard est président, Stéphane Valli, Bruno Forel, Jean-François Ciclet ont été désignés vice-présidents. Photo DL/C.S.L.

REPÈRES

RÉACTION DE MARTI SADDIER (CCFG)

■ « C'est l'aboutissement quatre années de travail d des réunions hebdomadai Il y a eu unanimité pour désigner le président. Maintenant, nous allons e dans une phase opération et notamment de négociat avec le conseil général. Le transport vers les lieux pu dont le CHAL, va être facili

RÉACTION DE MARIN GAILLARD (CCPR)

■ « C'est un jour un peu historique. Nous y avons beaucoup travaillé. Avec 80 000 habitants, il était intelligent de se mettre au d'une table pour organiser transports à l'échelle du territoire. C'est important p toutes ces agglomérations créer du lien. Nous avons é mérité de ne pas nous décourager en cours de ro pour poser la première pierre. »

Un réseau de transports pour 80 000 personnes

Le SM4CC a vocation de déployer un réseau de transp collectifs par bus, desservir les services publics, les zo industrielles et les zones d'activités, les lieux de vie centres bourgs, en lignes régulières ou en transports demande. Il a aussi pour mission de mutualiser l'offre matière de transports scolaires. La constitution du nouv réseau de transports urbains se fait en lien avec les autor de transport concernées pour l'État, la région Rhône-A (TER), le conseil général de Haute-Savoie (LIHSA, transp scolaires), ainsi qu'Annemasse Agglo.

LE GENEVOIS

ARVE ET SALÈVE

La communauté de communes favorable à la création du syndicat mixte de transport

En mairie de Nangy s'est te nue derrièrement l'assemblée générale de la communauté de communes Arve et Salève (CCAS) en présence d'une belle cohorte de délégués autour du président Jacquemoud et du conseiller général Maurice Solonnet.

Certains sujets étaient d'importance, notamment la création d'un syndicat mixte de transport en collaboration avec les communautés de communes du Pays Rochois, des 4 rivières et de Faucigny-Glières.

L'ouverture du futur hôpital de Findrol nécessite la mise en place de la desserte et la création de nouvelles lignes, en collaboration avec les structures environnantes. A priori tout semble en place, il ne manque que l'avis administratif de la commission départementale de coopération intercommunale sur cette création. Ce syndicat serait composé de 20 délégués, dont un président et quatre vice-présidents.

Le président a ensuite proposé les abattements sur la taxe d'habitation pour l'année 2012 qui seront reconduits sous la forme antérieure, soit 10 % pour deux personnes à charge, 15 % à partir de la troisième. Ceci en concor-

LE MESSAGER - Genevois
Jeudi 22 août 2013

CANTON DE REIGNIER

REIGNIER-ESERY

Une nouvelle façon de se déplacer avec "Proxim iti"

Jusqu'à présent, le transport à la demande était géré par Proxi Arve et Salève depuis sa création en octobre 2010. Désormais, ce service de transport sera pris en charge par le Syndicat mixte des quatre communautés de communes (SM4CC). Ce syndicat créé en janvier 2012 a pour objectif de mettre en place un projet de réseau de transports couvrant le Pays Rochois, Faucigny-Glières, Arve et Salève et 4 Rivières, soit un territoire de 35 communes et de 85 000 habitants.

Depuis le 15 juillet, à l'image des grandes agglomérations, le territoire du SM4CC est devenu "périmètre de transport urbain" par arrêté du préfet de Haute-Savoie après l'avis favorable du Conseil général, organisateur du réseau d'autocars interurbains Lihsa, avec lequel il sera complémentaire. Cette démarche administrative importante permet au SM4CC d'être l'autorité organisatrice des transports urbains et de définir sa politique en matière de transport.

Ce nouveau réseau s'appelle donc "Proxim iti : le réseau qui rapproche". Dès le mois de septembre, trois lignes desserviront le Centre hospitalier Alpes Léman depuis Bonneville, La Roche-sur-Foron, Saint-Jeoire et Reignier. Ce service sera mobilisable sur simple réservation téléphonique. Il desservira des arrêts pré définis entre 6 h et 19 h, du lundi au vendredi, toutes les heures ou heures et demi.

Un autre service fonctionnant de 9 h à 18 h du lundi au vendredi, sur les communautés de communes du Pays Rochois, Arve et Salève et Faucigny-Glières permettra de se rendre de son domicile aux mairies, marchés, centres de soins et principaux centres commerciaux.

ARNAUD GELARD

Une charte graphique haute en couleur s'affichera tant sur les futurs véhicules utilisés que sur les fiches horaires des lignes de transport avec la volonté de s'adresser à tous les publics.

MOBILITÉ – P.E.M. REIGNIER-ESERY

2014-2018 - Etudes relatives au Pôle d'Echange Multimodal / extension et transformation du réseau ferroviaire transfrontalier : CEVA (Cornavin – Eaux Vives – Annemasse)

Proxivélo – Services de Location de vélos à assistance électrique. Ouverture de l'antenne à Reignier le 10 janvier 2024

©Labon3

2019

Acquisition du terrain pour futur parking

15 DÉC 2019

Le Léman Express arrive en gare de Reignier-Esery

OCTOBRE 2021

Aménagement du parking provisoire de la gare

JANVIER 2024

Ouverture de l'antenne Proxivélo Reignier

DÉJÀ EN 2013 & 2015, LE P.E.M. EST DANS LA PRESSE

LE GENEVOIS

ARVE ET SALÈVE

Aménagements du futur pôle multimodal de la gare de Reignier : la communauté de communes y croit encore

Le projet du pôle multimodal de la gare de Reignier, n'a pas été retenu en tant que "pôle secondaire", dans le cadre du schéma d'Agglo 2, mais la communauté de communes Arve et Salève continue d'espérer, car une fois le Ceva développé, la gare de Reignier aura un rôle important à jouer en écho aux pôles annemassien et rochois.

Le conseil communautaire Arve et Salève a affiché, lors de sa dernière séance, sa volonté de poursuivre ses engagements lancés début 2012 concernant les aménagements autour du pôle multimodal de la gare, en partenariat avec la commune de Reignier-Esery.

Le projet n'avait pas été retenu en tant que projet secondaire dans le cadre du schéma Agglo 2 du Ceva, comme les élus l'auraient souhaité. Il a été classé en "pôle local", au bénéfice du pôle multimodal de la gare de La Roche-sur-Foron, qui, elle, a été classée en "pôle

Le projet peut encore bénéficier de financements dans un partenariat à engager avec les différents acteurs concernés, notamment la région Rhône-Alpes dans le cadre d'un contrat-gare. Ce qu'on fait les élus, lors du vote.

Le pôle multimodal pourra également s'inscrire dans le cadre du grand projet de la Région 2015 à l'ARC, ce qu'ont également entériné les élus de la CCAS. « Il reste encore quelques espoirs, notamment du côté de la confédération et dans le cadre de la contribution spécifique

de Reignier, il nous faut donc être prêts et réactifs au cas où Genève voterait quelque argent supplémentaire pour des projets, comme le nôtre, qui pourraient sortir du chapeau ».

En 2013, il y a donc deux aspects spécifiques importants : l'acquisition lumière autour du pôle gare et une étude approfondie. « Ça ira ou n'ira pas jusqu'au bout, je ne sais pas… poursuit le maire, en tout cas, ce projet de pôle, c'est comme le train : il ne faut ni être trop en avance, ni trop en retard sous

ARVE ET SALÈVE

Les axes du projet "Quartier gare" dévoilés

Mardi soir, le projet du pôle d'échange multimodal de la gare de Reignier-Esery a été présenté aux habitants d'Arve et Salève, lors d'une grande réunion publique. Une soirée conduite par Jean-Pierre Bouchet, du cabinet d'études, par Louis Favre, président de la communauté de communes, par Jean-François Ciclet, maire de Reignier, et par Anne-Laurie Cao, chargée de mission, qui ont accueilli une poignée de personnes intéressées

de leurs suggestions, qui pourraient contribuer à l'élaboration d'un scénario prenant en compte toutes les problématiques.

Avant de détailler, l'intervenant a présenté le projet dans sa globalité, balayant les aspects géographiques, historiques, environnementaux… Il a aussi abordé le problématique du passage à niveau, l'inconfort du nœud routier sur ce secteur, l'accès jugé difficile par rapport au centre de Reignier, le flux de véhicules traversants, les places de parking, l'habitat…

sa petite couronne sont à cheval sur Pers-Jussy et Reignier. Deux communes qui, à travers notamment leur PLU et le futur PLUI, doivent s'accorder en terme d'aménagement, du bâti principalement. « Il s'agit de réaliser quelque chose d'abouti pour permettre d'absorber à l'horizon 2010/2040, l'augmentation croissante de la population, le trafic des voyageurs potentiels, majoritairement travailleurs frontaliers, du futur RER franco-valdo-genevois… C'est un changement radical de nos comportements, que nous devons ap-

LE MESSAGER - Dimanche Jeudi 22 janvier 2015

CANTON DE REIGNIER-ESERY 17

Communauté de communes Arve et Salève

« Le pôle multimodal de la gare de Reignier-Esery doit être livré avant l'arrivée du Ceva en 2019 »

Les élus de la communauté de communes Arve et Salève (CCAS) ont rendez-vous avec l'avenir. Pour son président et maire de Pers-Jussy, Louis Favre, l'heure est venue de poser clairement sur la table l'ensemble des dossiers afin d'éclaircir le rôle que devra jouer la collectivité dans le futur.

Il y a près d'un an, lors de votre élection à la présidence de la CCAS, vous évoquiez la nécessité de lancer une réflexion sur ses compétences. Où en est-on à ce jour ?

Une grande réunion est prévue avec l'ensemble des élus communautaires le 27 février prochain. Il s'agira d'un "brainstorming" afin d'apporter des réponses claires sur les compétences de la CCAS, son périmètre et la mutualisation des ressources. Aucun sujet n'est tabou. Ceva devra être posé sur la table. Chacun aura l'occasion de donner son avis. Les décisions seront prises d'une manière collégiale. Cette réflexion est nécessaire dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Elle doit être réfléchie, tournée résolument vers l'avenir et porteuse d'espoir et de dynamisme pour les générations futures.

L'enjeu est de taille et les discussions s'annoncent animées.

Nous n'avons pas attendu qu'une réforme soit mise en place pour agir à l'image de la fusion en décembre 2012 du Syndicat intercommunal des Rocailles et de Bellecombe (*eau et assainissement, ndlr*). Mais nous devons aller bien au-delà. La réforme ne doit pas se faire pour les gens actuellement en place mais bien pour les générations futures. Il nous faudra avant tout conserver l'identité et la spécificité de notre territoire. On se trouvait jusqu'à ce jour un peu dans un contexte du chacun pour soi, il est désormais essentiel de penser ensemble.

Comme sur l'aménagement du pôle multimodal de la gare de Reignier-Esery ?

Une réunion est prévue en sous-préfecture le 10 février prochain avec l'ensemble des acteurs concernés : la communauté de communes, Réseau Ferré de France, SNCF, la Région et le Département. On se doit d'étudier l'aménagement dans son ensemble. Que ce soit le cadencement, la gare, le passage à niveau, la création d'un parking relais (P + R) de 400 places mais également la première couronne de la gare. Un travail est en cours avec un cabinet. Le calendrier doit être prochainement fixé. Le pôle multimodal de la gare de Reignier-Esery doit être livré pour

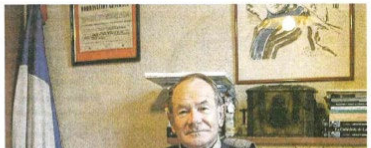

Le président, Louis Favre, attend beaucoup de la réunion de 27 février avec les élus communautaires.

les trains seront tous remplis, mais nous devons donner une impulsion pour entreprendre une démarche de locomotion différente. Encore une fois, il s'agit d'avoir une vision sur le long terme.

Le projet prévoit une vaste zone d'habitats collectifs potentiels, autour de la gare.

par les services que par les compétences ?

Aujourd'hui, nous travaillons déjà à quatre communautés de communes sur Proximité, le service de transport initié par le Syndicat mixte des "4CC" (Fau-Rivières). Doit-on aller encore plus loin dans les relations ? Pourquoi pas. Nous devons également jouer notre rôle au sein du grand territoire de l'Assemblée régionale de coopération (ARC) du Genevois français qui

présenter d'ici la fin de l'année un schéma de mutualisation des ressources. Toutes les compétences devront être soulevées. En matière de culture, les deux écoles de musique performantes sur le territoire ne devraient-elles pas être intercommunales ? La question peut également se poser sur la compétence de la petite enfance. Cette réforme n'aura de sens que si elle est source de dynamisme économique et de cohésion sociale.

Confirmez-vous également qu'un transfert de la gendarmerie d'Annemasse vers Reignier est à l'ordre du jour ?

Des discussions sont en cours. Plusieurs pistes de réflexion sont ouvertes, dont celle-ci. Il nous faudra ensemble décider d'une réponse qui sera bénéfique sur le long terme.

Si de nombreux projets sont en réflexion, d'autres sont-ils sur le point d'être réalisés ?

La déchetterie intercommunale située à Reignier étant devenue obsolète va être agrandie. Une rencontre avec le voisinage, qui émettait quelques craintes sur le bruit et la circulation, s'est déroulée dernièrement. Il s'agit d'un réaménagement total. Il faut savoir que si les préoccupations du quotidien nous prennent beaucoup de temps, il nous faut aussi prendre le temps de se poser afin de réfléchir à l'avenir

ARVE ET SALÈVE

Le projet du pôle multimodal de Reignier-Ésery sur les rails

Le conseil communautaire s'est engagé dans le développement de la gare de Reignier-Esery en complémentarité du Ceva, prévu pour 2017. La CCAS a ainsi lancé en septembre 2012 l'étude du plan multimodal.

Outre la possibilité de développer la mobilité, notamment par le transport en commun et le co-voiturage, par la création d'un parking relais, ce projet prévoit également une vaste zone d'habitats collectifs potentiels, autour de la gare.

Comme l'a rappelé le maire de Reignier, Jean-François Ciclet, tant lors du conseil municipal de jeudi que lors du conseil communautaire la semaine dernière, « il s'agit dans un premier temps d'aller défendre notre dossier d'aide au financement d'une étude (30% du montant total, soit 60 000 €) auprès de la commission des Grands projets de la région Rhône-Alpes, dans le cadre de l'ARC.

Mais pour demander cette subvention, il fallait que la communauté de communes lance l'opération avant fin 2014. Ce qu'elle a fait en autorisant un marché de mise en concurrence pour l'élaborer.

L'idée est de mettre en musique ce pôle multimodal de la gare du Reignier-Esery, avec l'arrivée du Ceva à Annemasse. Plusieurs esquisses ont été faite, précédemment, par un cabinet d'architectes genevois missionné par l'Arc, à l'époque pour faire réagir les élus.

Aujourd'hui, sans prendre cela comme projet comptant, puisqu'il n'en part rien est définit, que le Pôle tel qu'il est envisagé touche deux communes, la notre est celle de Pers-Jussy, et qu'il reste pas mal de barrières à franchir, il est important de mandater une étude pour voir ce qu'il sera possible de faire sur ce secteur.

Car, que nous le voulions ou pas, c'est l'avenir d'un nouveau quartier qui se dessine autour de la gare. »

Outre la création d'un parking relais, ce projet prévoit une vaste zone d'habitats collectifs potentiels, autour de la gare.

Enfin en 2015

Et l'entrée en gare le 15 décembre 2019

MOBILITÉ – CO-VOITURAGE CITIZ

Septembre 2021 – inauguration des deux stations citiz implantées sur Arve & Salève à Reignier-Esery.

©Arve & Salève

MOBILITÉ VÉLO

Suite à l'adoption du schéma directeur cyclable d'Arve & Salève en octobre 2021, les demandes de financement pour les études des premiers tronçons sont réalisées.
Un chargé de mission infrastructures cycles est recruté en 2023 pour la réalisation des itinéraires structurants.

©Labon3

2020 / 2021

Réalisation d'un tronçon de voie verte Léman Mont Blanc sur Scientrier

DÉCEMBRE 2021

Adoption du schéma cyclable Arve & Salève

2022 / 2023

Lancement des études de réalisation des premiers itinéraires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1995 - Création d'une plaquette de promotion des entreprises et espaces économiques du territoire

2007-2012 – **FISAC** :
Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.
Objectif :

- renforcer le cœur du territoire
- rayonner
- se distinguer

Un plan Fisac pour soutenir les commerces implantés dans la communauté de communes

Messager le 28/05/09

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2008 – Adoption de la Taxe Professionnelle Unique (**TPU**)

Transfert des ZAE communales à la Communauté de Communes Arve & Salève

Arve et Salève : la taxe professionnelle unique attendue en 2008

Messager le 20/09/07

Les représentants de la communauté de communes Arve et Salève ont adopté la modification de leurs statuts : un préalable indispensable avant le passage à une fiscalité basée sur la taxe professionnelle unique (TPU).

C'est à Monnetier-Mornex que s'est déroulée la dernière assemblée générale d'Arve et Salève. Une assemblée de rentrée importante pour les élus communautaires qui ont adopté, à l'unanimité, la modification des statuts permettant d'intégrer, d'une part, une nouvelle définition de l'intérêt communautaire concernant les compétences "aménagement" et "économie" (article 6), et d'autre part, d'inscrire la TPU comme ressource fiscale (article 8).

Une modification essentielle pour permettre d'obtenir de la part de l'État une nouvelle Dotation globale de fonctionnement (DGF) très nettement supérieure (+ 300 000 euros/an) à celles octroyées lors des exercices précédents.

Les membres de la communauté de communes Arve et Salève ont adopté la modification des statuts : une première étape avant l'intégration de la TPU comme ressource fiscale.

Mieux gérer la place de l'habitat sur le territoire : tel est l'objectif du PLH de la communauté de communes Arve et Salève.

L'occasion également pour le président de la CCAS Guy Renoulet de rappeler à l'assistance présente que dans le cadre de ce passage en TPU, toutes les taxes professionnelles seront ainsi perçues par la communauté de communes qui en revanche ne percevra plus les autres taxes (habitation, foncier bâti et foncier non-bâti).

Cette (r)évolution fiscale fera l'objet d'un pacte politique au sein duquel les modalités de cette TPU devr[...] être appro[...]

[...] ble des conseillers (à la majorité qualifiée) ; les conseils municipaux eux, n'ayant à émettre qu'un avis de pure forme. Chronologiquement, tout devra donc être bouclé avant le 31 décembre prochain (accord du préfet compris) pour permettre le passage en TPU au premier janvier 2008.

D'un point de vue purement technique enfin, les élus communautaires devraient opter pour un [...] sage [...]

[...] teindre un niveau fixé collégialement à hauteur de 12,68 %.

Le PLH intercommunal adopté à l'unanimité

Au cours de la même soirée, le conseil communautaire a également adopté à l'unanimité le Plan local de l'habitat (PLH). Un plan arrêté au 27 juin dernier et pour lequel toutes les communes (à l'exception [...] Monnetier [...]

[...] trier ayant émis une réserve *« sur le programme d'actions, l'objectif de production de logements locatifs aidés fixé de la commune de Scientrier n'étant pas compatible avec ses réserves foncières et son plan local de l'habitat. »*

Ce PLH intercommunal comprend ainsi plusieurs orientations pour les 6 prochaines années : diversifier et développer un parc de logements accessibles (production de logements locatifs aidés, mise en place d'un fonds intercommunal en appui à la production de logements aidés, adaptation des documents d'urbanisme communaux aux objectifs du Plan local de l'habitat), améliorer et valoriser le parc de logements et le bâti existant (lancement d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), répondre aux besoins spécifiques du territoire et développer des outils de concertation, de soutien et de pilotage [...] politique [...]

SCIENTRIER

Dauphiné Libéré le 4/12/06

Communauté de commune Arve et Salève : la taxe professionnelle unique à l'unanimité

Réunie à Scientrier mardi soir, la communauté de commune Arve et Salève a siégé en assemblée générale pour le vote de la taxe professionnelle unique [TPU] dans la communauté présidée par Guy Renoulet. Le maire de la commune, René Brantus, a d'ailleurs qualifié cette séance d'historique dans la marche en avant d'Arve et Salève.

Beaucoup de réunions ont été nécessaires pour arriver à cette finalité. Le président s'est d'ailleurs déplacé à plusieurs reprises dans les conseils municipaux concer[...]

parole. A partir du 1er janvier, l'ensemble des communes vont tendre vers une taxe professionnelle unique. Les futures zones seront prises en compte par la CCAS.

Cette taxe qui à terme de 12 années sera de 13,73% et mettra l'ensemble des zones impliquées sur le même pied d'égalité.

La compensation financière des communes se fera par la commission d'évaluation des charges.

Les délégués ont suivi les propositions du bureau malgré quelques réticences dans ce dossier complexe à souhait.

Les délégués, derrière le président : Guy Renoulet et le maire René Brantus, ont également voté à l'unanimité la signature du contrat d'agglomération Franco-Genevois.

Développement économique : aménagement des Z.A.E par Arve & Salève

ZAC de l'Éculaz à Reignier-Ésery

2007 – 2015 : Création de la ZAC pour 7.3 ha dont 5.5 ha commercialisables.

ZAE des Vainges à Nangy

2014 - 2015 : Acquisitions de parcelles et aménagement.

2017 : Suspension des aménagements (Projet A40-Chasseurs)

Commercialisation en bail à construction

Mise à disposition des terrains en bail à construction aux entreprises depuis 2018, dans un objectif de maîtrise foncière.

Requalification de la friche SURF

2020 - projet en cours

FÉVRIER 2016

FÉVRIER 2020

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | SAMEDI 8 FÉVRIER 2020 | 11

ARVE ET SALÈVE

La stratégie économique intercommunale se met progressivement en place sur le territoire

La communauté de commu- voir le jour fin 2020.

Au total sur 52 000 m², 32 000 m² sont vendus ou cédés en bail, 15 000 m² sont réservés et il reste près de 3 000 m² de terrains à commercialiser en bail à construction. Sur la zone de Bidailles (Scientrier), la collectivité a fait l'acquisition de la maison située à l'angle de la voie communale 19 et la D19 pour une démolition dans le but de sécuriser l'accès à la ZAE.

La zone des Vairges (Nangy) a été identifiée à vocation paramédicale, situé à un axe stratégique en face du centre hospitalier. La première installation a été la maison médicale, sur un terrain acheté en 2014 par la CCAS. En 2017, 22 000 m² ont été acquis (via l'EPF 74, ou en direct), et la CCAS a versé une indemnité d'éviction aux agriculteurs. Toutefois, l'aménagement et la commercialisation des terrains sont suspendus depuis deux ans, dans l'attente de l'arrêt du périmètre des aménagements routiers du conseil départemental sur le secteur.

La stratégie économique du territoire a été mise en place dès 2016 pour permettre aux créateurs et repreneurs d'entreprise de venir s'installer sur les zones intercommunales. Ici la zone de Bidailles à Scientrier. Photo Arve et Salève

Un bail à construction privilégié depuis 2018

Suite à une réflexion engagée en 2016, avec la MED 74, Annemasse-Agglo et la CCG, les élus ont acté en 2018, la mise en place du bail à construction pour la mise à disposition du foncier à vocation économique. La collectivité n'a plus voulu vendre les terrains des zones, mais de les proposer en baux longue durée, afin de garder la maîtrise sur le foncier à vocation économique, mais aussi éviter les phénomènes de spéculation, et pouvoir proposer des solutions d'implantation pérennes aux entreprises.

Martine IKPEAN

REPÈRES

Arve et Salève soutient aussi l'entrepreneariat et le développement économique du territoire avec la MED 74 à travers une convention annuelle de 15 600 €, mais aussi Initiative Genevois (1 000 € versés par entreprise financée ; 92 % de taux de pérennité à trois ans). C'est également un soutien à la Mission locale du Genevois (24 000 € en moyenne par an), l'association des commerçants/artisans d'Arve et Salève Action (6 000 € en 2019) ou encore le magasin de producteurs bio Au Biovivant à Pers-Jussy (6 000 €).

Plusieurs demandes de réservations de terrains

Lors de la dernière séance communautaire, les élus ont acté plusieurs demandes de réservation sur la Zone d'activité de l'Éculaz, des Ranaudes et des Mouilles.

La première émane de l'IRM 74 (Nangy) qui fait l'acquisition d'une bande de terrain pour l'extension du parking. Une parcelle de 500 m² lui sera cédée. Le conseil a également validé la préemption d'un terrain dans la ZA Les Mouilles (Monnetier), afin de les mettre à disposition en bail longue durée au prix des Domaines soit 280 000 €. « Nous devons retrouver la maîtrise du foncier à vocation économique afin de favoriser l'implantation et le développement d'entreprises » a relevé Philippe Maume, vice-président de la CCAS et maire de Monnetier. « Ce qui s'est perdu petit à petit sur certaines zones, où l'habitation a pris le pas sur l'entreprise qui a fermé. Il faut aussi s'assurer de la destination du bien et garantir un usage économique pérenne. » Les élus ont également approuvé trois demandes réservation sur la zone de l'Éculaz, en bail à construction.

La première concerne la SAS DTL (cartonnerie, brosserie-pinceauterie), la deuxième l'entreprise Duclos David (fruits et légumes d'un expart ; ferronnerie métallerie de l'autre) et la dernière pour l'entreprise Lavergnat (pompes funèbres).

Un projet de village-entreprises va voir le jour à l'Éculaz. Photo DR

SEPTEMBRE 2017

LE MESSAGER - Genevois
Jeudi 19 février 2015

REIGNIER-ESERY 17

Le parc d'activités de l'Eculaz continue d'attirer les entreprises

Une zone comme une zone économique clé pour le territoire d'Arve et Salève.

© Archives 2011 - CCAS

Messager le 13/09/07

Extension de la ZAC de l'Eculaz : démarrage de l'enquête publique

La zone d'activités artisanales de l'Éculaz s'étend actuellement sur 26 hectares. L'extension en prévoit sept de plus.

Quid de la TPU

Avec la signature des premiers actes de ventes espé-

La zone artisanale de Bidaille à Scientrier affiche complet

ABR COOPÉRATIVE SICAE

LIVRAISONS

BUREAUX

Soutien et accompagnement de l'association intercommunale des artisans et commerçants 2010 à 2021

ARVE ET SALÈVE

Les commerçants et artisans d'Action ont des projets

L'association de commerçants et d'artisans Action, rassemblant, sous sa bannière neuf communes de la Communauté de communes Arve et Salève, s'est réuni, suite à son assemblée générale, ce mardi soir à Reignier, autour de son président Samuel Suchel, afin de voter les nouveaux représentants du bureau, ses membres et de mettre en place les animations à venir.

Parmi les projets, outre le magazine *INITIATIVE* (10 000 exemplaires, parution deux fois dans l'année), l'association va organiser le salon des créateurs, "Fait Main" le 15 et 16 octobre, à La Muraz, ainsi qu'une animation de rue, "Noël en Rose", à Reignier, dont la date sera précisée dans le magazine automne-hiver.

Action va également mettre en place son site internet.

Au moment de Noël la fidélité sera récompensée ; Des sapins roses décoreront les vitrines des commerçants et artisans adhérents d'Action. Ils offriront à leurs clients un sac personnalisé avec leur logo.

Lors de l'assemblée générale en amont, en présence des élus, du secrétaire général de la fédération de Haute-Savoie Jean-Paul Porret et des adhérents, le président Samuel Suchel avait lancé un appel aux commerçants et artisans des 9 communes du CCAS, afin de compléter les adhésions à l'association. Ils sont déjà une trentaine à être inscrits. Action vise la cinquantaine.

M.-T.R.

Le renouvellement du bureau a été voté à l'unanimité. L'équipe, dynamique et motivée, va apporter de nouvelles idées pour que perdu... composée : président Samuel S... Laurence Gros, secrétaire Ben... Elodie Dornier, Catherine Gine... ...tout en créant du lien social dans les communes. Elle est ainsi ... trésorière Zelia Delaitre, vice-trésorière ... Bouille,

52 commerçants, artisans et indépend... regroupés sous la bannière d'Ac'tion

Le président Samuel Suchel entouré des autres membres du bureau actuel de l'association : la vice-présidente Patricia Médico, la secrétaire Annie Christ et le secrétaire adjoint Benoit Montant. PHOTO BLM

L'association de commerçants, artisans et indépendants de la communauté de communes d'Arve et Salève "Action", qui compte 52 adhérents dont 7 nouveaux, a fait le point sur l'année écoulée, mardi à la salle de la mairie. Ce regroupement permet de faire connaître les membres auprès des habitants du territoire. C'est aussi un moyen de communiquer.

Le président Samuel Suchel a relaté brièvement les animations organisées tout au long de l'année 2017 comme le Salon des doigts de fée ou Noël en rose. Il a également présenté le 14e numéro du magazine "Initiative", qui ... que les cotisations devraient s'élever entre 230 et 250€ en 2018 et a annoncé la mise en place du logiciel de formation et de stockage d'informations collaboratif, la refonte du site internet et la poursuite des deux magazines annuels, du Salon des doigts de fée et de Noël en rose.

Cette assemblée générale a été suivie de l'élection du conseil d'administration. Le président souhaitant passer la main, l'élection du nouveau bureau se déroulera le mardi 20 février à 20heures à la salle Cécile-Bocquet.

M.T.

Les commerçants poursuivent leur Action en 2017

L'installation attendue de nouvelles activités dans les prochains mois est accueillie avec enthousiasme par l'association commerciale.

ARVE ET SALEVE

Forte de 45 adhérents, l'association commerciale a dressé le bilan de son activité 2016 lors de son assemblée générale le lundi 6 février. Seul regret pour les membres : que l'ensemble des communes ne soient pas représentées au sein de la structure.

Un territoire trop étendu ?

Après avoir effectué une refonte de son site Internet, qui oscille désormais entre 2 000 et 3 000 vues chaque mois, Action renouvellera les 11 et 12 novembre l'organisation du salon "Fée mains". Il se déroulera à la salle polyvalente de La Muraz. En parallèle, les commerçants réfléchissent sur le maintien, ou non, de l'opération "Noël en Rose" ainsi qu'à la mise en place d'animations ponctuelles.

Le bureau de l'association commerciale intercommunale Action sera renouvelé lors du conseil d'administration fixé le 21 février.

Un bureau à renouveler

Le prochain conseil d'administration prévu le 21 février sera l'occasion d'élire un nouveau bureau. A ce jour, il est composé de Samuel Suchel (président), Benoit Montant (secrétaire), Zélia Delaitre (trésorière), Patricia Médico (vice-présidente), Annie Christ (vice-secrétaire) et Laurence Gros (vice-trésorière).

Dans l'ensemble, le bilan s'avère positif bien que quelques ajustements seront apportés sur le magazine d'initiatives. « *C'est un bon support pour nos commerçants mais il faut le repenser* », indique le président Samuel Suchel.

Tout en recevant le soutien financier de la communauté de communes Arve et Salève, l'association se voit confrontée à une difficulté. Ainsi alors qu'elle doit œuvrer sur le territoire intercommunal, il est en parallèle complexe d'organiser des semaines commerciales, comme cela peut se faire sur d'autres communes.

L'arrivée attendue de nouveaux commerces dans les prochains mois sur le secteur favorisera également la dynamique existant depuis la reprise en main de l'association sous sa dénomination Action il y a plus de cinq ans maintenant.

G. R.

PLANIFICATION / AMÉNAGEMENT

SCoT Arve & Salève

2002/2009
SCOT
Arve & Salève

2015
Bilan du SCOT
approuvé

2016
Prescription
de la révision

SCoT Cœur du Faucigny

Juin 2017
Adhésion
d'Arve & Salève

Janvier 2022
Validation du
P.A.S

2003
Adhésion à l'EPF 74 – Etablissement Public Foncier Haute-Savoie

PLANIFICATION / AMÉNAGEMENT

Pour une cohérence de territoire, la communauté de communes Arve et Salève s'unit à ses voisins

Les conseillers communautaires Arve et Salève ont pris une décision, mercredi 27 janvier, qui avait valeur de préparer l'avenir. Un premier pas officiel vers ce que pourrait être le territoire de demain. « *Il ne serait ni judicieux ni ambitieux de travailler seul de notre côté. Nous sommes dans l'obligation intelligente de porter un projet solide sur le schéma de cohérence territoriale (Scot)* », note le président de la CCAS, Louis Favre.

A l'heure où le rôle des intercommunalités prend de plus en plus de poids nationalement, la communauté de communes Arve et Salève ne veut pas rater ce virage. Les huit communes conscientes qu'elles ne pourront pas rester seules ont fait le choix d'anticiper et préparer leur futur.

Des liens étroits et à consolider avec le Pays Rochois

S'appuyant déjà sur des relations fructueuses, nouées depuis plusieurs années avec Faucigny-Glières, Pays Rochois et Quatre Rivières lors de la mise en place du service de transport à la demande Proximiti (SM4CC), la CCAS souhaite aller encore plus loin. Et cela passe par la mise en commun de projets à l'échelle d'un territoire plus large. Dont celui portant sur une cohérence d'aménagement, d'habitat ou encore d'environnement.

Ainsi, dans l'obligation de réviser son schéma de cohérence territoriale, six ans après son approbation, la communauté de communes a acté le principe de travailler en collaboration avec ses voisins. Dans les deux mois à venir, elle devra indiquer avec quelle collectivité précisément. Dans ce sens, une rencontre entre les quatre présidents des intercommunalités s'est tenue la semaine dernière afin de connaître les positions de chacun avant de se lancer officiellement.

Le président, Louis Favre, tient toutefois à apporter une certaine nuance sur cette délibération mise au vote par le conseil communautaire : « *Le périmètre de ce schéma de cohérence territoriale est bien différent de celui du territoire. Un partenariat qui n'est néanmoins pas incompatible* ».

En somme, l'identité du futur territoire se dessine autour du syndicat de transport à la demande. « *On s'achemine vers cette direction. On a la chance de ne pas partir de rien et s'appuyer sur un regroupement de quatre collectivités sur un service qui fonctionne plutôt bien* », confie ainsi Louis Favre. Ce dernier ne cache pas non plus les nombreux points communs que comptent la communauté de communes Arve et Salève avec le Pays Rochois notamment.

G. R.

Le président de l'intercommunalité est conscient de la nécessité de travailler

FÉVRIER 2016

DÉCEMBRE 2016

HAUTE-SAVOIE | Une décision votée par la Commission de coopération intercommunale

Un périmètre de Scot pour la vallée de l'Arve

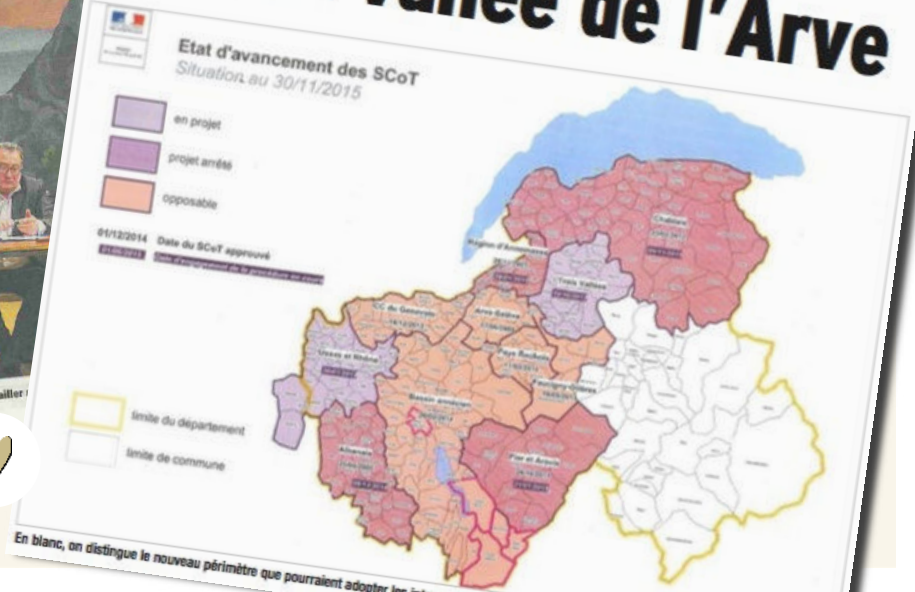

En blanc, on distingue le nouveau périmètre que pourraient adopter les intercommunalités de la vallée de l'Arve. Infographie 3DT 74.

PLANIFICATION / AMÉNAGEMENT

Janvier 2010

Adhésion à l'A.R.C (Association régionale de coopération du Genevois français

Pour coordonner les réflexions et les actions de l'ensemble des membres sur des sujets liés à l'aménagement et au développement du genevois français.

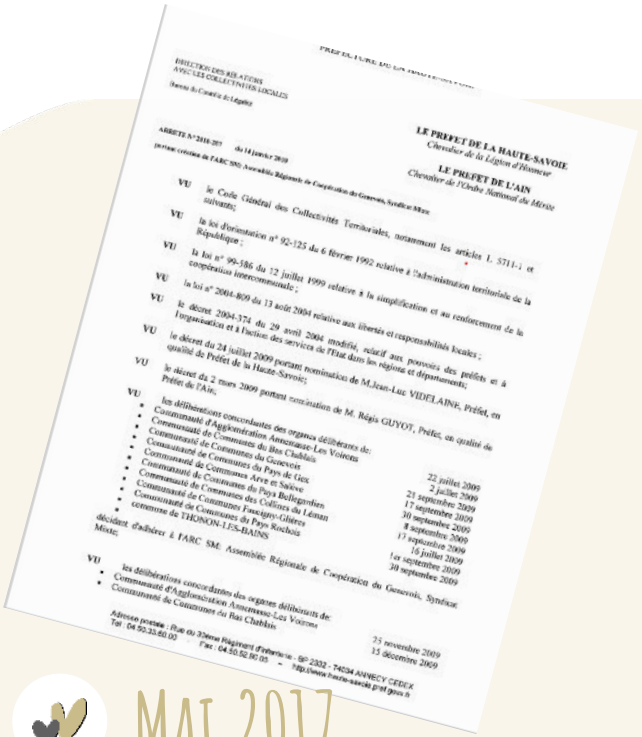

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'Honneur

LE PREFET DE L'AIN
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE N°2010-257 du 14 janvier 2010

portant création de l'ARC SMO Assemblée Régionale de Coopération du Genevois, Syndicat Mixte

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5711-1 et suivants;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative à la simplification et au renforcement de la coopération intercommunale ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

VU le décret du 24 juillet 2009 portant nomination de M.Jean-Luc VIDELAINE, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie;

VU le décret du 2 mars 2009 portant nomination de M. Régis GUYOT, Préfet, en qualité de Préfet de l'Ain;

VU les délibérations concordantes des organes délibérants de:

- Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons — 22 juillet 2009
- Communauté de Communes du Bas Chablais — 2 juillet 2009
- Communauté de Communes du Genevois — 21 septembre 2009
- Communauté de Communes du Pays de Gex — 17 septembre 2009
- Communauté de Communes Arve et Salève — 30 septembre 2009
- Communauté de Communes du Pays Bellegardien — 8 septembre 2009
- Communauté de Communes des Collines du Léman — 17 septembre 2009
- Communauté de Communes Faucigny-Glières — 16 juillet 2009
- commune de THONON-LES-BAINS — 1er septembre 2009

décident d'adhérer à l'ARC SM: Assemblée Régionale de Coopération du Genevois, Syndicat Mixte; — 30 septembre 2009

VU les délibérations concordantes des organes délibérants de:

- Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons — 25 novembre 2009
- Communauté de Commune du Bas Chablais — 15 décembre 2009

Adresse postale : Rue ou 30ème Régiment d'Infanterie - BP 2332 - 74034 ANNECY CEDEX
Tél : 04.50.33.60.00 Fax : 04.50.52.96.05 - http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Mai 2017

Création du pôle métropolitain du genevois français

GRANDS PROJETS / INFRASTRUTURES

Octobre 2021 – Pose de la première pierre du Complexe Intercommunal Sportif et Culturel

Décembre 2023 – Pose de la première pierre de l'extension de la gendarmerie

©Arve & Salève

Loisirs / patrimoine / culture

SPORT La course des collectivités

Dauphiné Libéré le 8/09/06

Les élus en selle pour la gentleman cycliste

PAYS ROCHOIS

La prochaine course des élus départementaux et des employés communaux a lieu samedi sur le site des Bornes avec départ et arrivée à Arbusigny. Le circuit concocté en collaboration avec le Pays Rochois passera par Évires, La Chapelle Rambaud et Pers-Jussy pour un retour après une vingtaine de kilomètres sur le site d'Arbusigny. Circuit particulièrement vallonné aux dires des spécialistes qui pourrait faire mal aux jambes et où les surprises sont prévisibles, comme à Thônes l'an passé.

139 équipes de deux coureurs de tout le département sont inscrites et ce contre la montre ne permettra pas aux concurrents de s'étalonner par rapport aux autres. Qui des élus ou des employés des collectivités fera le meilleur temps ? Réponse sur le coup de midi lors de la proclamation des résultats. Le premier départ, vers le foyer de ski de fond est prévu à 8 h 30. Manivelle de gauche ou de droite, il faudra appuyer sur les deux pour faire bonne figure ! ❑

Dreniers préparatifs à Reignier.

La base de tennis et le complexe sportivo-culturel sur les rails

Le permis de construire du projet de complexe intercommunal sportif et culturel à Reignier-Esery et celui de quatre courts de tennis est attendu cet automne.

Coup d'accélérateur dans le projet de complexe intercommunal sportif et culturel à Reignier-Esery. Si parallèlement la communauté de communes Arve et Salève (CCAS) aura la charge la charge de la base départementale de tennis qui s'implantera juste à côté et dont le coût est évalué à 3,2 millions d'euros (dont 900 000 euros de subventions), le conseil municipal reignerand a validé le lancement de l'opération de construction lors de la séance du 12 juillet. Et également la validation du coût de cet aménagement évalué à un peu plus de 7,3 millions d'euros. Une délibération adoptée à la majorité (6 abstentions).

Le double projet, complexe multi-activités et base départementale de tennis, sera réalisé à proximité du terrain de football de Reignier-Esery.

Dépôt du permis attendu à l'automne 2017

Un concours d'architectes d'œuvre va ainsi être lancé alors qu'un comité de suivi, réunissant des élus municipaux, a été mis en place. « Trois équipes seront retenues parmi les candidatures. Elles devront après sélection proposer à partir d'un travail de terrain des esquisses et un budget. C'est à l'issue de cette présentation que le candidat sera alors désigné », note le maire Jean-François Ciclet. Cela devrait être le cas d'ici la fin de l'année. Le dépôt du permis de construire est quant à lui espéré pour l'automne 2017 en vue d'une livraison du double projet pour début 2019.

Le complexe multi-activités, composé d'une salle de spectacles d'une capacité d'un peu plus de 400 places, un gymnase et un dojo pour la pratique du karaté, sera situé à côté du stade de football. Tout comme la base départementale de tennis. Un équipement qui, en plus d'être le lieu référence de Haute-Savoie, sera également utilisé par les élèves dans le cadre des temps d'activités périscolaires et les jeunes licenciés reignerands alors qu'un projet d'un club intercommunal est à l'étude. Mais surtout, une réflexion menée par le collège de La Pierre aux fées est aussi en cours afin de créer une classe sport tennis. « *La base comprendra quatre courts de tennis et deux de padle extérieur (sport de raquette dérivé du tennis)* » indique l'adjointe aux sports, Denise Lejeune. Deux équipements sportivo-culturel fort attendus, tant la disponibilité des autres salles de la commune est depuis quelques années très limitée.

GUILLAUME RAYMOND

Messager le 14/07/06

Communauté de communes Arve et Salève revalorisé trois sentiers pédestres

sentiers à découvrir pendant l'été, grâce à la réalisation de petits guides pratiques l'on peut trouver dans toutes les mairies du secteur.

topoguide pour arpenter les sentiers
ton.

ntés essentiellement
rs la préservation du pa-
e naturel, la mise en
le balisage de sentiers
ndonnées demandent
lle motivation.
là, tout le mérite d'Arve
ve, la communauté de
nes du canton de Rei-
ui a œuvré pour mettre
ur à la fois trois itinérai-
la création d'un topo
ue l'on trouve dans les
du canton. Cette tâche
ssi être réalisée grâce au
général et à l'ONF.
ntérieur de cette pla-
trois tripty

vrant le territoire de la communauté : le sentier du Four est situé entièrement sur la commune d'Arbusigny. Les horizons découverts embrasent le Salève, la plaine genevoise puis du Môle aux Aravis tandis que se profile au loin la chaîne du Mont-Blanc, sont l'assurance d'une belle quiétude et de tranquillité. Les sous bois du plateau des Bornes en étonneront plus d'un, car méconnus mais si accueillants ! On observe aussi l'architecture locale : croix, bassins et four à pain. Le tout en 2 h 30.

Le second, celui de la Colline

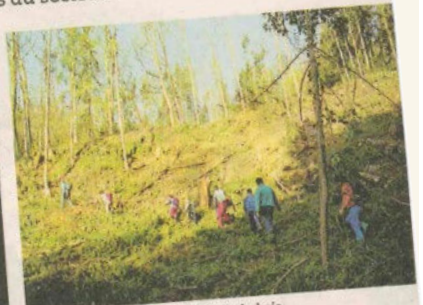

La belle clairière dans la traversée du bois du Bouret.

lage d'Esery et son golf. Le sentier amène tout près des moulins de Vuret. Sa particularité est d'offrir la jonction avec celui du Four.

Le sentier des Rocailles, le troisième se situe dans la plaine reignerane, il emprunte les territoires des communes de Pers-Jussy, Cornier et Scientrier. Son tracé offre la découverte de nombreux blocs erratiques, moulin du Châtelet et la fameuse Pierre aux Fées, on y trouve en alternance forêt et belles prairies.

Chaque topo guide présente une carte IGN, le tracé et des

S'ajoute à cette plaquette un livret, guide du randonneur où sont répertoriés par l'image et le texte de nombreuses informations : panneaux de signalisations, balises… Figurent aussi une liste de pictogrammes et des conseils pour arpenter sans appréhension les sentiers de randonnées.

Partir sur les chemins dont l'existence remonte à une époque lointaine, bien avant l'arrivée de la voiture. Profiter de magnifiques haltes dans les clairières blotties au gré de ces chemins permet de goûter à la quiétude d'une Haute-Savoie

SOLIDARITÉS

Arve & Salève accompagne ses habitants au travers d'actions de solidarité.

©Arve & Salève

2019

Création de l'Epicerie Sociale l'AS de Cœur

2022

Lancement du projet social de territoire

Décembre 2020

Signature de la **C**onvention **T**erritoriale **G**lobale

2023

Ouverture de la France Services Pays Rochois Arve & Salève

'épicerie sociale et solidaire "AS
ine aventure qui commence sur l
" inaugurée
de la solida

« La Haute-Savoie est une belenveloppe, mais la réalité est ute autre pour ceux qui pei-nt. C'est beaucoup plus diffi-le de faire face avec moins, ins une région riche ». Ces ots du maire de Reignier-Ése-Jean-François Ciclet, très au, ont marqué l'inauguration 'l'Épicerie sociale et solidaire S de cœur" jeudi. Après trois s de travail, de réunions, de ncertation, l'épicerie sociale tercommunale, mitoyenne du cal du Secours catholique, a fin ouvert ses portes. Un bâtiment modulaire situé au stade s Fins à Reignier.

C'est à la fois une épicerie pour personnes orientées par les vailleurs sociaux, et un lieu rencontre et d'information vorisant le lien social. Ce sera ssi un lieu d'animation selon demandes et les besoins.

La mise à disposition des lux n'avait donné lieu à aucutergiversation au sein du conil municipal. Tout le monde, que ce soit l'assistance ou au pupitre lors de l'inauguration, a partagé les mêmes mots : exemplarité, humanité, considération, accueil, chaleur, amour, partage…

« Nous sommes tous vulnérables »

Louis Favre, le président de la Communauté de communes Arve et Salève (CCAS), a souligné l'engagement et la volonté de l'ensemble des acteurs et partenaires dans cette réalisation. Son intervention a ému quand il a cité le professeur de sciences de l'éducation Eirick Prairat, entendu la veille lors d'une conférence : « Il faut être attentif à la vulnérabilité, car nous sommes tous vulnérables ».

Nadine Perinet, maire de La Muraz, vice-présente en charge des questions sociale tercommunalité, a étapes du projet. Sy élue de Pers-Jussy, du Secours catholiq toire, a martelé la l'importance de l'a des distributions, e breuses activités en p

Denis Duvernay, départemental, est in nom de son homolo telle Petex et du prési tian Monteil. Il a « double solidarité » collectivité, et celle personnes dans le rappelant des chiffres quents : 35 000 personnes vivent avec moins de 850 € par mois en Haute-Savoie. Enfin Carole Bouchex, responsable du pôle social du Département, a salué la conclusion de plusieurs années de travail avec ce projet.

Martine IKPEFAN

Informations : 04 50 43 46 14.

L'inauguration du local du Secours catholique et de l'Épicerie sociale à Reignier-Ésery jeudi, en présence des acteurs. Une réalisation dite « exemplaire », tant par son action que par l'abnégation des bénévoles, que tous espèrent irradiante sur le département. Photo le DL/M.I

Reignier-Esery Portes ouvertes vendredi 22 novembre à l'épicerie sociale AS de cœur située au stade, rue des Erables. Créée il y a 9 mois, ouverte tous les quinze jours, c'est un lieu de rencontre et d'assistance en faveur des personnes en situation précaire où il leur est possible de bénéficier de produits alimentaires, de toilette, pour bébé... à 10 % du prix réel. Sylvie Rosset responsable de l'antenne du Secours catholique, l'assistante sociale Cindy Deschodt ont reçu la visite de nombreux élus.

2019

Ouverture l'épicerie Sociale l'AS de Cœur

Ouverture d'une France service pays rochois arve & Saleve

Novembre 2023

Ouverture des deux sites

Maison Cécile Bocquet / Reignier Esery

Rue de la Gare / La Roche sur Foron

décembre 2023

Inauguration des deux site

LOGEMENT & HABITAT

Depuis l'OPAH jusqu'aux versions successives des PLH, Arve & Salève est aux côtés de ses communes.

Participation à la **création de La Foncière en 2019** :

Mise en place du **Bail Réel Solidaire** pour produire des logements abordables

1998/2000

OPAH

(3 ans de convention)

2008/2014

PLH n°1

2014/2020

PLH n°2

(prorogé jusqu'en 2022)

2023/2029

PLH n°3

TRANSITION ECOLOGIQUE & RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

2015

- Expérimentation DOREMI (2015-2018)

2019

Participation à la plateforme territoriale de rénovation énergétique en 2019 (Regenero)

- Mise en place de la Prime Chauffage Bois

2020/2026

Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T)

ARVE ET SALÈVE

Pour une rénovation énergétique des habitations individuelles anciennes

Faire des travaux de rénovation, d'économie d'énergie, d'isolation… Par quel bout commencer ? À qui s'adresser. Quelles techniques choisir ? Quelles garanties de qualification des artisans ? Comment financer ces projets ? La plupart des propriétaires, faute de moyens étalent les travaux. Face à la flambée des coûts de l'énergie et de la précarité énergétique, la rénovation thermique globale en un seul chantier c'est possible avec un nouveau dispositif : Dorémi.

Présenté lors du dernier conseil communautaire, ce concept a pour vocation la rénovation énergétique performante des maisons individuelles datant d'avant 1975, peu ou pas rénovées thermiquement. « Il s'agit d'une action entrant dans le cadre du plan local de l'habitat (PLH) et du développement de la formation et l'accompagnement des artisans du territoire », a souligné le président Louis Favre.

Pour le territoire Arve et Salève, il y a un potentiel d'environ 2240 maisons. C'est aussi un tremplin pour les artisans du territoire. Les élus ont validé (3 abstentions) la mise en place de ce dispositif, en partenariat avec le Pays Rochois, intéressé et le conseil départemental, pour une année expérimentale. Innoval, pôle territorial de coopération économique à Saint-Pierre-en-Faucigny, sera chargé de l'animation. Ce dispositif expérimenté en Drôme-Ardèche, tend à être massifié. « Pour le propriétaire, cette approche globale va lui faciliter la vie. Certes, cela aura un coût, mais d'une part l'investissement sera compensé par l'économie réalisée sur le coût de l'énergie dépensée à l'année et d'autre part, on estime à 30 % de réduction du coût global sur une rénovation en groupement d'artisans », a expliqué la chargée de mission.

Pour les professionnels du bâtiment volontaires, la formation ajoutée c'est une formation en main à la rénovation énergétique globale et performante sur des chantiers test de premier temps, puis en situations réelles. Et de son côté, le propriétaire voit son bien valorisé.

Informations auprès de la CC Arve et Salève.

Septembre 2015

Un dispositif intercommunal pour soutenir la rénovation énergétique

Les élus de la communauté de communes Arve et Salève ont validé le principe (avec trois abstentions lors du vote).

Une démarche expérimentale sera lancée à partir d'octobre prochain à l'initiative de la communauté de communes Arve et Salève en partenariat avec celle du pays Rochois et le conseil département de Haute-Savoie. Un dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles (Doremi) qui s'adresse à toutes les habitations du territoire construites avant 1975.

Avec un potentiel « intéressant » de près de 1 800 maisons, selon le vice-président en charge de la commission habitat et de la politique d'aménagement, il s'agit d'une action entrant dans le cadre du Plan local de l'habitat (PLH) et du développement de la formation et l'accompagnement des artisans du territoire. Le conseil communautaire a validé le principe lors de sa dernière réunion le 9 septembre.

En plus d'œuvrer d'une manière cohérente, cette rénovation globale de l'habitation (toiture, chauffage, isolation, etc.) permet une division par quatre de la facture énergétique. Le modèle a déjà été appliqué avec un certain succès dans les départements de la Drôme et l'Ardèche. La chargée de mission en charge de l'économie à l'intercommunalité explique par ailleurs qu'une rénovation globale a l'avantage de coûter moins cher que des travaux par étapes (environ 30 % d'économies). La période expérimentale s'étend jusqu'à l'année 2017.

Septembre 2019

ARVE ET SALÈVE

Rénovation énergétique : permanences de Regenero

Avec Regenero (plateforme d'information sur les dispositifs de rénovation énergétique), la CCAS s'associe aux collectivités du Genevois français pour offrir un service public gratuit et indépendant pour la rénovation énergétique des logements de son territoire.

Conseils techniques, renseignements sur les aides financières et dispositifs disponibles, modélisation du projet… Désormais, les particuliers peuvent venir rencontrer un conseiller Regenero dans un point info service à Reignier-Ésery. Depuis mi-mai, ils peuvent bénéficier d'un conseil technique et financier gratuit sur la rénovation énergétique d'une part via un portail numérique www.regenero.fr ou un numéro unique (04 58 57 00 87), et donc des permanences physiques avec un conseiller, sur rendez-vous préalable, les deuxième et quatrième mercredis du mois de 9 heures à midi à la maison Cécile Bocquet de Reignier-Ésery.

L'objectif est d'encourager les habitants à entamer la rénovation énergétique de leur habitation qui reste un enjeu majeur et la première source de dépenses. L'urgence climatique rend l'initiative d'autant plus importante. Le but de ces permanences est de guider chacun dans sa démarche, avant d'entamer des travaux et des investissements parfois lourds.

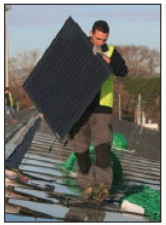

Des travaux parfois lourds mais nécessaires pour son budget et pour la planète. Archive photo le DL

Un bilan en septembre

Dans un deuxième temps, les élus mettront en place un deuxième niveau début septembre, qui portera sur le retour sur l'efficacité de ce dispositif, et le financement en fonction du réalisé. Un nouvel objectif sera alors d'aller plus loin dans l'accompagnement de porteurs de projets (habitants en maison individuelle…), l'animation avec des thermokit, des "balades thermiques", un ou des salons… Mais également la gestion du marché et le financement souhaité.

Plus de renseignements : www.regenero.fr ou au 04 58 57 00 87.

Transition Écologique

Arve & Salève place la transition écologique en fil rouge de ses politiques

2015

Intégration du Contrat Vert et Bleu "Arve-Porte des Alpes"

2016

Prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et transfert au SRB

2019

Labellisation Espace Naturel Sensible de la Plaine des Rocailles

Transition Écologique

GEMAPI décembre 2014

ARVE ET SALÈVE |

Une nouvelle compétence pour la gestion des milieux aquatiques

Ce sont six points qui ont été soumis au vote du dernier conseil communautaire de l'année, qui s'est ouvert mercredi soir, à Arthaz, sur un échange à propos de la venue du préfet, fin janvier autour de la table du conseil, pour y rencontrer les élus à propos des futures cartes territoriales. La plupart des délibérations portaient sur des décisions et questions techniques.

Seuls certains points économiques ont fait l'objet d'interventions du président Louis Favre et du maire de Reignier-Ésery Jean-François Ciclet.

Pour le premier, il s'agit du Copil Natura 2000 élargi, dont le résultat de l'étude sera présenté en janvier par le SM3A, qui porte la compétence.

Pour l'autre point, la loi Gemapi, Martial Saddier, président du SM3A, en a présenté les enjeux aux élus, hier soir en mairie de Reignier. En effet, la loi attribue, à compter du 1er janvier 2016, une nouvelle compétence aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi). Cette nouvelle compétence soulève de nombreuses inquiétudes chez les élus, qui craignent de ne pas avoir les moyens nécessaires pour y faire face.

Une mise en bouche de ce attend les conseillers en 2015

Enfin, Louis Favre, dans un aparté en fin de séance, a mis en bouche les conseillers sur ce qui les attendra en 2015. Avec notamment une réflexion importante à engager en termes de compétences communautaires, personnel, regroupement de collectivités, mutualisation de moyens, projets de territoire, pacte fiscal... Sans compter les nombreux projet qui seront enclenchés : pôle multimodal, plan local de l'habitat, accessibilité, déchetterie...

Les autres points abordés ont concerné le lancement d'une étude pour l'aménagement du local du service technique de l'Éculaz; l'attribution des marchés de travaux pour l'agrandissement de la maison Bocquet ; la délégation au syndicat mixte du Salève pour l'étude sur le schéma départemental de randonnée et la validation des critères de sélections pour la vente des terrains au PAZ de l'Éculaz (emprise au sol, domaine d'activités, nombre d'emplois créé, situation économique...).

Le président du SM3A Martial Saddier a expliqué les nouve compétences qui reviendront aux intercommunalités en m gestion des milieux aquatiques. Les élus craignent de ne p les moyens de faire face. Photo archives Le DL/Norbert FALCO

Atelier PCAET 2019

Inauguration PV du Gymnase - CitoyENergie octobre 2021

ARVE ET SALÈVE/PAYS ROCHOIS

Un dispositif expérimental pour mieux former les artisans à la rénovation énergétique des maisons

Avec Innovales, quinze artisans sont entrés en formation dans le cadre du dispositif Doremi, lancé à titre expérimental sur les deux territoires engagés, les communautés de communes du Pays rochois et d'Arve et Salève. Photo le DLMJ.

Vendredi matin, Innovales, avec sa présidente Valérie Bouvier, des élus locaux et le nouveau directeur de la structure saint-pierroise Damien Gaucherand ont officiellement lancé le dispositif expérimental Doremi. Un dispositif pour la rénovation énergétique des maisons individuelles.

Quinze artisans, tous corps de métiers confondus, inscrits dans cette démarche et provenant des deux territoires du Faucigny et du Genevois, ont débuté leur première journée de formation. Elle durera quelques mois, à raison de quelques jours par session. À l'issue de cette mise en commun des compétences, deux groupements d'artisans effectueront leur formation sur des chantiers réels.

Si quelques propriétaires ont déjà approché Innovales pour des projets de rénovation globale, l'appel est lancé à ceux qui souhaiteraient bénéficier du dispositif. Il s'agit de maisons énergivores construites avant 1975, situées dans le périmètre d'expérimentation, pour des travaux qui devraient commencer avant l'été 2016. À la clé pour les propriétaires, un gain financier (aides, intervention coordonnée des artisans, économie à long terme...). Et pour les artisans, une validation de leur formation pour devenir autonomes dans la gestion des futurs chantiers.

Février 2016

ARVE ET SALÈVE

Rénovation énergétique : un vrai gain de temps et d'argent pour les propriétaires

Élus, techniciens et entreprises ont constaté mercredi que le dispositif permet un vrai gain de temps et d'argent pour les propriétaires. Photo Le DLMJ.

Il aura fallu moins d'un an pour voir aboutir le premier chantier du dispositif "Doremi". Un Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles, porté par les communautés de communes du Pays rochois et Arve et Salève et piloté par Innovales, à Saint-Pierre-Faucigny.

Sept artisans locaux formés à la méthode sont à l'œuvre pour transformer, d'ici à la fin du mois d'octobre, une maison énergivore du XIXe siècle en logement "basse consommation". Intervenir globalement, sous forme de groupement, est un pari gagnant pour ces artisans, qui constatent sur le terrain les possibilités d'optimiser leurs compétences et leurs interventions. Pour les propriétaires, l'accompagnement proposé leur fait gagner du temps, de l'argent et de la sérénité... et leur font faire des économies réelles.

Élus, techniciens et entreprises ont pu constater que ce dispositif constitue une réelle solution, ce mercredi soir.

Une coopération gagnante

Rénover complètement sa maison, peu ou pas isolée, pour faire des économies de chauffage et gagner en confort de vie, c'est un projet complexe pour beaucoup. Pour Samuel Lemonnier et Sonia Tedesco, propriétaires d'une maison familiale de 139 m² et parents de trois enfants, le dispositif Dorémi leur a permet de concrétiser facilement ce projet.

Les travaux en cours sont pourtant d'envergure : isolation de la toiture et des murs par l'extérieur, remplacement des fenêtres, des portes et des volets roulants, étanchéité à l'air, ventilation double flux, chauffage. Ils ont été étudiés en amont puis planifiés dans leur globalité par le groupement d'artisans Dorémi.

Essaimer le dispositif et permettre aux propriétaires d'avoir une vue globale de travaux à envisager, c'est le souhait de la conseillère Dorémi d'Innovales Corinne Gatineau, qui voit arriver, parfois trop tard, des propriétaires qui ont fait de la rénovation petit à petit.

Martine IKPEFAN

Contact : Corinne Gatineau, tél. 07 75 23 11 70 ; doremi@innovales.fr.

REPÈRES

LE PROJET D'ARBU EN CHIFFRES

- Maison de 139 m² XIXe siècle.
- Montant des travaux rénovation énergétique 103 000 € TTC.
- Trois mois de chantier site occupé.
- Économie de chauffage estimée : 2 000 € par an dès la première année.
- Éco-prêt à taux zéro intégralement remboursé par les économies de chauffage (30 000 € sur quinze ans).
- Aides obtenues : 7 200 € (crédit d'impôt et certificat d'économie d'énergie).

Après une période d'expérimentation sur le territoire des communautés de communes (CC) du Pays Rochois et Arve et Salève, le dispositif Dorémi a été étendu à celui de la CC Faucigny-Glières et le sera, d'ici le mois de novembre, à ceux des CC du Genevois et du Pays bellegardien. Photo Le DLMJ.

Janvier 2017

La gestion des déchets

2000

Compétence collecte et traitement des ordures ménagères

2000/2006

Réhabilitation de 5 anciens sites de décharge (Nangy, Pers-Jussy, Monnetier-Mornex, La Muraz, Reignier-Esery)

2016/2017

Réhabilitation de l'ancienne déchetterie des Rocailles

2001

Adhésion SIDEFAGE

Evolution de la collecte des OM : remplacement du porte à porte par les points d'apport volontaires

Déchetterie intercommunale des rocailles

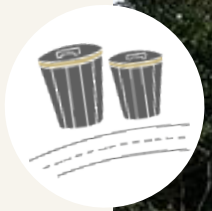

2016 - 2017 : Travaux de construction et de réhabilitation de la déchetterie.
Les travaux ont permis l'agrandissement et la modernisation du site avec la création de 13 quais et de nouvelles règles de sécurité.

©Arve & Salève

2000 /2007 – Réhabilitation des anciennes décharges

Nangy, Pers-Jussy, Monnetier-Mornex, La Muraz, Reignier-Esery

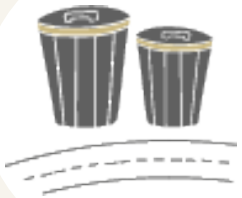

REIGNIER-ÉSERY

Dauphiné Libéré le 5/11/07

Réhabilitation de cinq décharges

Le projet de réhabilitation de cinq décharges sur le territoire de la communauté de communes Arve et Salève avait été lancé par l'ancien président de la Communauté de communes Jean-François Ciclet en 1999. Huit ans après, ce projet a abouti et les travaux sont à présent terminés.

Dans un premier temps, une étude de diagnostic environnemental a été menée pour réaliser un état des lieux et faire des propositions de réhabilitation des décharges des communes de Reignier, Nangy, Pers-Jussy, La Muraz et Monnetier. Les projets ayant été entérinés par la Direire des deux Savoie en 2002, l'opération envisagée par le bureau d'études (GEO Arve) s'élevait, à l'époque, à 1 590 000 €.

Les travaux consistaient, dans les grandes lignes, à remodeler, à imperméabiliser par de l'argile ou une géo membrane étanche, à dévier toutes les eaux latérales susceptibles de rentrer dans la décharge et pour celles de Reignier et de Nangy à installer des puits de dégazage.

Des économies importantes

Dans un souci de recherche d'économie, la Communauté de communes a négocié avec une entreprise la réalisation des travaux importants de terrassement contre la récupération de matériaux valorisables sur cette décharge. Suite à un appel d'offre, un groupement d'entreprises a mis en œuvre de l'argile provenant de Suisse à un coût pratiquement nul. Un mélange de tout venant et de compost a recouvert la surface à la place de la terre végétale.

De ce fait, la Communauté de communes a réalisé une économie de 50 % sur le devis de départ : travaux et honoraires compris ont coûté 850 000€. Ceci a été réalisé avec le concours technique et administratif du conducteur d'opération SIED (74) et le maître d'œuvre Gros ingénieurs conseils. Les travaux ont été financés avec les partenaires de la Communauté de communes : l'Ademe, le Conseil général et le Conseil régional.

M-T. R.

Le président actuel Guy Renoulet a présenté les différentes phases des travaux.

Huit ans plus tard, la réhabilitation des cinq décharges touche au but

Messager le 25/10/07

Véritable serpent de mer, la réhabilitation des cinq décharges de la communauté de communes Arve et Salève est presque terminée... Huit ans après le lancement de l'opération !

Le panneau indiquant la "fermeture définitive" de la décharge de Reignier est plus que jamais d'actualité. Un peu plus de dix ans après l'arrêt des activités sur le site (1er janvier 1996), on peut désormais officiellement conjuguer l'ancienne décharge au passé. À tel point que les quatre hectares du site sont désormais presque entièrement réhabilités.

Démarrés en 2004, les travaux sur la décharge de Reignier ont été réceptionnés, pour partie, en mai 2007.

Qu'il est déjà bien loin le temps de l'ancienne décharge de Reignier. Les quatre hectares du site sont désormais presque entièrement réhabilités.

Seul manque encore à l'appel la finalisation du futur grand parking attenant et ses quelque 300 places de stationnement attendues. « Le parking devrait être prêt d'ici au printemps. Il sera utilisé quelques fois par ans lors de grandes manifestations », explique Jean-François Ciclet, le maire de Reignier.

En tout cas, une ultime réalisation qui marquera ainsi la fin d'un long et vaste chantier de réhabilitation mené sur les décharges de Monnetier-Mornex, Pers-Jussy, La Muraz, Nangy et donc Reignier. « Quand Jean-François Ciclet, en 1999, alors président de la communauté de communes, a décidé de lancer la réhabilitation de ces cinq décharges, il ne se doutait pas que l'aboutissement arriverait près de huit ans plus tard », résume Guy Renoulet, l'actuel président d'Arve et Salève, pour qualifier un dossier mêlant soucis d'économie et délais aléatoires.

Les coûts de l'opération en détail

Coût total des travaux : 845 836 €. Décharge de Reignier : 281 876 €. (parking compris). Décharge de Nangy : 182 598 €. Décharge de Pers-Jussy : 91 258 €. Décharge de La Muraz : 167 994 €. Décharge de Monnetier : 33 765 €. Coûts études et honoraires (conducteur d'opération, autre d'œuvre, études préalables) : 208 169 €.

De longs travaux et des frais moindres

Les travaux auront consisté à remodeler cinq sites, à les imperméabiliser par de l'argile ou une géomembrane étanche, à dévier toutes les eaux latérales susceptibles de rentrer dans la décharge et pour celles de Reignier, Nangy et La Muraz à installer des puits de dégazage.

« Dans un souci d'économie, la communauté de communes a pris le parti de réaliser ces travaux en les étalant dans le temps. Les matériaux valorisables ont pu être récupérés par une entreprise en échange de réalisation de travaux de terrassement. Au moment de l'appel d'offre, le choix s'est porté sur un groupement d'entreprises qui proposait la mise en œuvre d'argile provenant de chantiers suisses à coût pratiquement nul mais à délai d'approvisionnement aléatoire. Enfin, on a préféré l'utilisation de mélange de tout venant et de compost à la place de la terre végétale », explique Guy Renoulet.

Au final, l'option choisie s'en ressent sur le montant de la facture : 850 000 euros, au lieu des 1,6 million estimés en 2001. Et les élus communautaires de saluer au passage « l'attitude constructive » de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui s'est adaptée au calendrier "à rallonge" de la communauté de communes pour le versement des subventions.

Benoît Rouchaleau

2013– COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

DL 15108113

ARVE ET SALÈVE

Tournées des ordures ménagères : ils sont aux petits soins

Travailler dans une équipe technique n'est pas de tout repos. La collecte des déchets, par exemple, fait partie des métiers exposés aux risques. Non seulement il y a l'environnement direct dans lequel les hommes travaillent (les déchets), mais également les aléas de la météo et la circulation dense, puisqu'ils travaillent en horaires décalés, en extérieur et sur la voie publique. Et les équipes ont eu fort à faire cette année avec le froid et l'enneigement.

Deux équipes se partagent le territoire de la communauté de communes Arve et Salève (CCAS) pour la collecte des ordures ménagères. Les équipiers doivent être en place entre 2h30 et 6 heures du matin. Puis c'est le départ et la tournée par commune. Le retour se fait entre midi et 13 heures, après avoir vidé les bennes au site de transit de Saint-Pierre-en-Faucigny ou Étrembières où elles finissent leur trajet en train jusqu'à l'incinérateur de Bellegarde. L'après-midi est consacré aux travaux de voirie, aux travaux d'entretiens divers : rénovation des tuyaux, maçonneries, pose de panneaux, etc.

Selon les agents, le plus difficile est d'assurer l'équilibre des équipes (absences). Et bien sûr, faire avec la météo : rester au sec par temps humide et affronter le froid ou la chaleur : « Parfois, confient-ils, on apprécie l'accueil des personnes qui nous offrent à boire lorsqu'il fait très chaud par exemple et qu'on travaille à la voirie ».

Tournée du jeudi 15 août (férié) assurée le lendemain pour les communes concernées.

Ce que souhaitent Claude, Lassana, François, Serge et les deux Daniel : plus de tolérance notamment lors des manœuvres avec les véhicules ; des poubelles moins chargées et du respect. « Si l'on ne collecte pas, c'est qu'il y a une raison, comme par exemple la présence de déchets non ménagers, ou à recycler. Et on se fait parfois insulter. »

Photo DR.

Janvier 2016 – Restructuration déchetterie des rocailles

LOCALE EXPRESS

REIGNIER-ÉSERY

Premiers coups de pelles à la déchetterie

➜ Les travaux de construction de la nouvelle déchetterie rentrent dans leur phase active. Après la démolition qui est intervenue entre fin décembre et début janvier, actuellement les pelles mécaniques s'attaquent à la phase de terrassement. À terme, 13 bennes en bas de quai seront aménagées et certains flux maintenus sur le quai. Les travaux seront terminés en juin selon le planning prévisionnel. Montant total : 1 400 000 € TTC, avec subventions du conseil départemental et de l'Adema.

22 REIGNIER-ESERY LE MESSAGER

Une déchetterie agrandie et sous haute surveillance

La déchetterie a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement durant sept mois. Elle rouvrira aux usagers à partir du lundi 13 juin.

Agrandie et rénovée, la déchetterie intercommunale rouvre au public lundi 13 juin. Un équipement sécurisé et destiné seulement aux habitants de la communauté de communes Arve et Salève.

Les entreprises s'activent depuis le début de la semaine à pose de l'enrobé. Malgré les conditions météo délicates, le chantier se poursuit. Et sera terminé pour le lundi 13 juin. Après sept mois de fermeture, la déchetterie intercommunale implantée à Reignier-Esery va en effet rouvrir au public qui a durant cette période été envoyée sur les sites des communes voisines. Et désormais seuls les habitants de la communauté de communes Arve et Salève (CCAS) pourront bénéficier de l'équipement. *« Les usagers devront en amont se munir d'un badge d'entrée qu'ils pourront retirer dans chacune des mairies de la CCAS »*, indique le président de l'intercommunalité, Louis Favre.

Car pour éviter une surfréquentation de la déchetterie, le choix a été fait de limiter l'accès aux usagers du territoire. Autre nouveauté : l'installation de la vidéosurveillance. Pour faire face aux vols de matériaux ou dommages sur le site, quatre caméras, réparties sur le périmètre, seront installées.

1 500 m² supplémentaires

Construite en 1994, la déchetterie intercommunale est devenue avec les années *« obsolète »*. Ainsi la volonté d'agrandir de 1 500 m² supplémentaires le site et surtout l'aménager en respectant les différentes normes s'est imposée aux élus. Avec treize quais, contre huit par le passé, la déchetterie compte désormais quatorze bennes d'ordures (encombrants, gravats, bois, déchets verts, papier, carton, plâtre, pneus et ferraille). Les *« petits artisans »* pourront fréquenter l'équipement.

Renforcée par un agent technique, l'équipe de la déchetterie dirigée par Serge Mizzi pourra ainsi s'appuyer sur deux trois personnes. Avant le lancement de ces travaux devenus indispensables, une concertation avait été engagée avec les riverains. Dans ce sens, pour faire face aux gênes occasionnées par l'agrandissement de l'équipement, des merlons végétalisés ont été installés tout autour du site. *« Un travail sur l'acoustique a été engagé afin de réduire au maximum les désengements »*, note le président.

Plaît-il aux trieurs, *« même si des efforts sont encore à consentir »*, précise le responsable des services techniques, les usagers disposeront à partir du 13 juin d'un équipement optimum pour s'améliorer encore un peu plus sur leur façon de triage et recyclage des déchets.

GUILLAUME RAYMOND

HORAIRES ET OBTENTION DU BADGE

La déchetterie intercommunale, route des Rocailles, à Reignier-Esery est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) d'avril à octobre de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h et de novembre à mars de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. Pour obtenir le badge d'entrée, indispensable pour accéder au site, il vous faut vous rendre à l'une des huit mairies de la communauté de communes Arve et Salève à partir du lundi 6 juin. Pour rappel, l'ouverture de la déchetterie est prévue le lundi 13 juin.

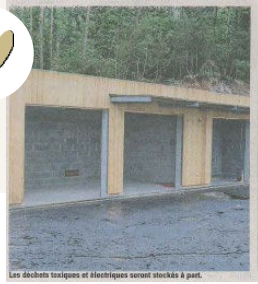

Les déchets toxiques et électriques seront stockés à part.

Une signalétique sera apportée d'ici l'ouverture le 13 juin.

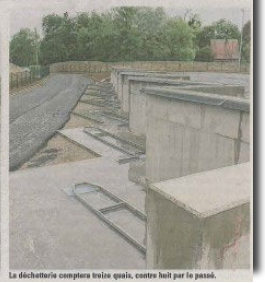

La déchetterie comptera treize quais, contre huit par le passé.

Schéma de mutualisation des services – janvier 2016

ARVE ET SALÈVE |

La communauté de communes veut « monter en puissance »

Après une présentation du contexte national et des résultats de l'exercice 2015 par le vice-président en charge des finances Philippe Maume, le conseil communautaire a débattu mercredi soir, à Arthaz, des orientations budgétaires pour l'année 2016.

En préambule, le président Louis Favre a évoqué l'avenir communautaire qui se dessine dans le cadre du pôle métropolitain du Grand Genève : Ceva, Scot, PLU intercommunal, rapprochement avec les territoires voisins (souhaité en tout cas avec ceux couvrant déjà le périmètre des transports urbains), montée en puissance des compétences... « Le mandat va vite, a-t-il dit. Il nous faut avancer dans nos compétences futures pour une montée en puissance progressive, et se donner la capacité financière nécessaire afin de dégager des synergies d'avenir, sans compter sur les subsides de l'État, en baisse constantes ».

Le schéma de mutualisation validé

Dans la suite logique a été validé (à l'unanimité, moins une voix) le schéma de mutualisation. « Ce n'est pas une fantaisie de l'esprit, c'est la loi. Nos dotations futures dépendront de la qualité de ce travail. » Un premier pas pourrait être franchi avec le recrutement (en projet) d'un responsable en charge des documents d'urbanisme, et plus largement de l'aménagement du territoire.

Sur ce schéma de mutualisation, un élu de Nangy, commune qui a voté défavorablement, a fait remarqué que cela allait trop vite. « J'ai le sentiment que les élus en charge de l'urbanisme, en tout cas pour moi, n'ont pas eu les explications nécessaires sur la procédure. Les services de mairie étant incapable de répondre précisément. » Ne comprenant pas la remarque, bien que prise en compte, le président a rappelé que rien n'était encore validé en termes de mutualisation de services. « Nous en sommes seulement à la mise à plat des pratiques pour chaque commune. Viendra ensuite la réflexion coûts-moyens-synergie ».

L'urbanisme est le premier des cinq thèmes retenus pour le schéma de mutualisation. Un dossier sensible. Les élus y travaillent étape par étape, convaincus que l'aménagement et l'organisation du territoire doit se faire d'une manière concertée et coordonnée. Photo Le DL/

Comment mutualiser les moyens tout en maintenant la qualité des services ?

La mutualisation est au cœur des discussions dans les couloirs de la communauté de communes Arve et Salève (CCAS). Et alors que le schéma doit être prêt pour décembre, un diagnostic vient d'être présenté par la chargée de mission, Pauline Buttin. Avant d'entrer dans la phase des pistes de travail. Explications.

Ressources humaines

Avec ses huit communes, la communauté de communes Arve et Salève compte 257 agents et 199,75 équivalents temps pleins. Et à l'heure de réfléchir à l'échelle intercommunale, des premières pistes de réflexion ont été lancées afin de gérer au mieux ce gros dossier que sont les ressources humaines. Ainsi, la mise en place d'un "pool" de remplacement a [illegible] ... procédure de recrutement. [illegible] le même sens, afin d'optimiser les compétences du personnel, [illegible] d'un plan de formation a aussi été suggérée. [illegible] ... le principe [illegible] ... le président [illegible] plus opportun.

[illegible] 300 bâtiments des communes, [illegible] chargée de mission [illegible] de préciser les taux d'occupation des bâtiments qui pourraient être mutualisés. En parallèle, il conviendrait de regrouper les commandes et de réfléchir à l'implantation des nouveaux services communs alors qu'un nouveau groupe scolaire ouvrira ses portes à la rentrée prochaine à Reignier et qu'une autre commune planche sur un projet du même type.

La maison Cécile-Boquet, siège de la communauté de communes, à Reignier-Esery a fait l'objet de travaux d'extension ces dernières semaines.

Scolaire et enfance

Partant du constat que deux communes disposent de crèches communales, qu'une autre possède une crèche en délégation de service public (DSP) et que trois communes de la CCAS ont formé un relais d'assistantes maternelles (RAM), la possibilité de créer ce dernier à l'échelle intercommunale a été proposée. D'autre part, alors que les temps d'activités périscolaires ne sont pas appliqués de la même façon selon les communes, la réalisation d'un planning commun paraîtrait plus pratique. De plus, l'interrogation peut également se porter sur la gestion du périscolaire ou encore de la cantine qui ont, eux aussi, des fonctionnements différents.

Urbanisme et environnement

Si une commune s'est engagée dans la réalisation d'un Agenda 21 (plan d'actions mettant en avant la notion de développement durable), Pauline Buttin réitère cette nécessité de porter des projets en commun (Agenda 2, charte environnementale). Une méthode qui permettrait parallèlement de bénéficier de diverses subventions de la Région. Anne-Lori Charon, chargée de mission et chef de projet, a de son côté, fait une présentation du bilan du Schéma de cohérence territoriale (Scot) en rappelant les efforts encore à consentir sur certains points et les actions à ajouter en vue de la révision du document. Tout en faisant part de l'insertion obligatoire de la grenellisation à l'horizon 2017. Un dossier important qui fera l'objet de séances de travail entre élus.

Prochaines échéances

Pour conclure, la chargée de mission tient à faire part que si les économies ne seront pas forcément significatives dès la mise en application de ce schéma de mutualisation, les services gagneraient en efficacité. « On se reprendra à mieux travailler ensemble, souligne le président de la CCAS. On ne va pas s'arrêter à ce schéma ». Les deux mois prochains seront consacrés à la construction des pistes de réflexion avant une rédaction du rapport et l'automne puis la consultation des huit communes en fin d'année.

GUILLAUME RAYMOND

Service commun urbanisme

Suite à l'adoption du schéma de mutualisation des services, les élus ont soutenu la création d'un service mutualisé de l'instruction des autorisations du droit des sols.

Octobre 2017 – Ouverture du service. 3 agents et 1 chef de service.

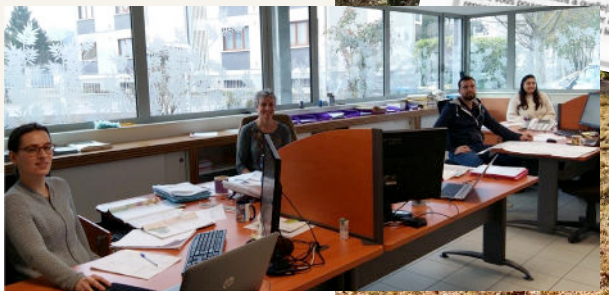

Police pluri-communale

2023 : Dans le cadre de la mutualisation, signature d'une convention pour la création d'une police pluri-communale

ET MAINTENANT ?

©Labon3

AMÉNAGEMENT

- Mise en œuvre du **P**rogramme **L**ocal de l'**H**abitat

MOBILITÉ

- Schéma cyclable
- Evolution offre PROXIMITI

ÉCONOMIE

- Réhabilitation friche SURF

INFRASTRUCTURE

- Complexe sportif et culturel
- Gendarmerie

ET MAINTENANT ?

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- PEAN
- Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

SOLIDARITÉ

- Mise en œuvre projet social de territoire
- Maison des solidarités

DÉCHETS

- PLPDMA
- Plan compostage

©Labon3

Les grands projets a venir d'infrastructures du territoire

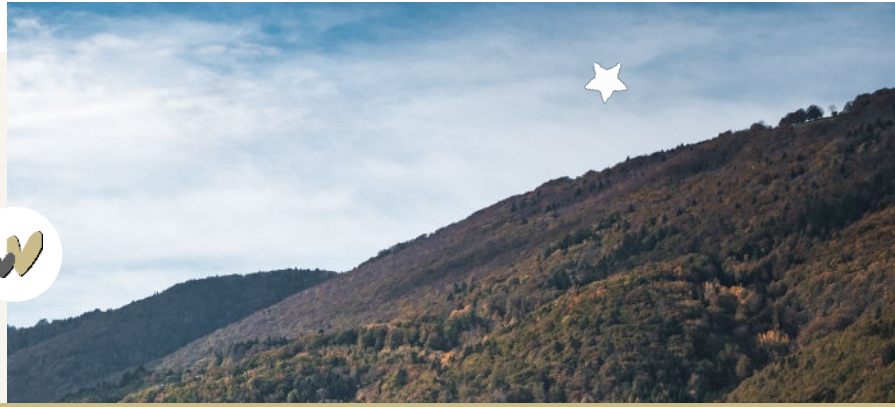

2024

- Premiers travaux du schéma directeur cyclable
- Lancement des travaux de la réhabilitation de la friche SURF

2025

- Complexe intercommunal sportif et culturel
  Nouvelle gendarmerie

2026

- Maison des solidarités